

20
26

BULLETIN Dionysien

P.10 DOSSIER :

L'année des
« Grands Travaux »

P.22 PORTRAIT [PACKAGING]

Réauté, du bonheur
à croquer

P.29 ZOOM [PRINT]

Non, le catalogue papier n'est pas
mort



FAGUIER
PRINT & PACK

2512-2587 MAIRIE-DE-SAINT-DENIS-D-ANJOU Mise_en_pa

BON-À-TIRER

Date et heure d'émission : 13/02/2026 - 13:58

Format fini (en mm) : 210 x 270

Quantité totale : 1

Votre contact : Marylou

Couleur(s) d'impression :

■ Cyan ■ Magenta ■ Yellow ■ Black

Merci de bien vouloir relire avec le plus grand soin ce BON-À-TIRER, tant pour les textes, les images, le format, les tracés de découpe que pour le placement des impressions. **LE BON-À-TIRER DÉGAGE NOTRE RESPONSABILITÉ ET ENGAGE LA VÔTRE pour toute erreur ou omission qui aurait pu échapper à notre vigilance. De plus, la colorimétrie n'est qu'indicative et par conséquent non contractuelle. La validation de ce bon-à-tirer autorise la mise en fabrication de votre commande.** Dans le cas où cette commande serait annulée ou modifiée, des frais supplémentaires peuvent être engagés.

ALERTE SUR FICHIER : Certaines images sont en basse définition. Leur rendu sera par conséquent pixellisé. Veuillez consulter le détail des alertes.

20
26

BULLETIN

Dionysien

P.10 DOSSIER :

L'année des
« Grands Travaux »

P.22 PORTRAIT [PACKAGING]

Réauté, du bonheur
à croquer

P.29 ZOOM [PRINT]

Non, le catalogue papier n'est pas
mort



Sommaire

P.3 - ÉDITO

P.4 - RÉALISATIONS ET PROJETS

P.8 - BUDGET

P.9 - VIE DE LA CITE

P.20 - VIE ECONOMIQUE

P.23 - VIE AGRICOLE

P.26 - ENVIRONNEMENT

P.30 - PHOTOS

P.32 - VIE ASSOCIATIVE

P.46 - ANNUAIRE

P.50 - VIE PRATIQUE

P.54 - SERVICES

P.56 - TARIFS

P.57 - ETAT CIVIL

P.58 - AGENDA 2025



■ ESPACE RÉSEAUX SOCIAUX

SITE INTERNET : www.saintdenisdanjou.com

INSTAGRAM : [saint-denis-danjou](https://www.instagram.com/saint-denis-danjou)

FACEBOOK : [Saint-Denis-d'Anjou](https://www.facebook.com/Saint-Denis-d'Anjou)

X : [@St_Denis_dAnjou](https://twitter.com/St_Denis_dAnjou)

■ **INFORMATIONS OFFICIELLES** Mairie de Saint-Denis-d'Anjou, 6 route d'Angers 53290 ■ **DIRECTION DE LA PUBLICATION** Dominique de Vallicourt
 ■ **RÉDACTION** Elodie Tricot, Patrick Puigrenier, Denis Cochet ■ **PHOTOS** SPIRITUS NATURAE Angéline PÉCLAT - Associations - Cyrille Parlos, architect, Freepik.com, Unsplash.com ■ **DISTRIBUTION** Conseil Municipal ■ **TIRAGE** 800 exemplaires ■ **CRÉATION, MISE EN PAGE ET IMPRESSION** Faguiet Print & Pack - Château-Gontier sur Mayenne



**LE TRI
+ FACILE**



Édito

Nous entamons cette année 2026 dans la sidération. Crans-Montana, Vénézuëla, Groënland, Mercosur... Trois grandes forces s'affirment entre les Etats-Unis, la Russie et la Chine. Mais où est l'Europe dans tout ça ? Sur le plan national, nous vivons une période d'incertitude tant sur le plan politique que budgétaire. Cette incertitude fragilise notre pays qui ne semble pas avoir de cap ; cette incertitude fragilise également nos collectivités locales, nos actions et nos projets.

Pour autant, nous ne devons pas nous laisser envahir par la morosité. Au contraire, nous devons faire preuve de combativité, de responsabilité, d'énergie. Car, même dans les périodes incertaines, l'espoir se construit localement. Et cela nous concerne tous. En premier lieu, bien sûr, les élus locaux. Nos moyens sont incertains mais nous devons sans cesse nous battre et nous réinventer pour protéger notre cadre de vie, renforcer nos liens et préparer l'avenir.

Mais au-delà des élus locaux, chacun d'entre nous a une part de responsabilité à prendre dans la vie en société : s'engager dans une association ou une activité locale, prendre soin de ses enfants, de ses parents, d'une personne âgée, développer les liens avec ses voisins... C'est la condition essentielle du bien vivre ensemble. Vivre ensemble, c'est vivre les uns avec les autres et non pas les uns à côté des autres. Un véritable défi dans notre monde envahi par les écrans et une forme d'individualisme.

Face à ce défi, à Saint Denis d'Anjou, nous avons une force, celle d'un village qui vit telle une centralité, riche de son histoire, de sa culture, de son patrimoine, de ses équipements, de ses services, mais surtout riche de ses habitantes et habitants.

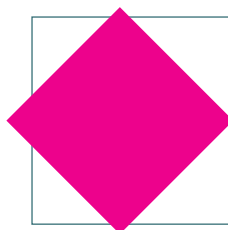
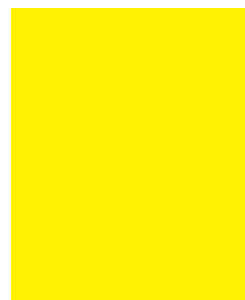
Toute cette année encore, j'ai vu des dionysiennes et des dionysiens engagés, des bénévoles dans les associations, des porteurs de projets, mais aussi des agents municipaux, des élus municipaux, des artisans, des commerçants, des agriculteurs, des professionnels de santé, des sapeurs-pompiers volontaires et tant d'autres. Je souhaite exprimer ma gratitude à tous ces acteurs locaux. Leur engagement et

leur énergie constituent une véritable richesse collective, essentielle à l'intérêt général.

En 2025, de nouveaux professionnels de santé se sont installés à Saint Denis d'Anjou : deux kinésithérapeutes et une orthophoniste ; d'autres arriveront en 2026. Même si la maison de santé n'est pas encore opérationnelle en tant que bâtiment, le projet avance bel et bien grâce à l'investissement des professionnels de santé très mobilisés. En 2025, ce sont aussi deux commerces importants pour notre village qui ont fermé. La supérette d'abord pour un départ en retraite, la boulangerie ensuite de manière abrupte. C'est une situation que nous n'aurions jamais dû connaître. A notre échelle, les élus mobilisent les ressources possibles pour attirer de nouveaux professionnels motivés.

Gardons en tête cette phrase d'Antoine de Saint Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. » Actuellement, une trentaine de Dionysiens se mobilisent pour créer une épicerie associative dans l'attente de la reprise de la supérette. Alexandre Marguerite, gérant du bar Le Médiéval, assure pour sa part le dépôt de pain depuis la fermeture de la boulangerie : un commerçant qui a le sens du service public, clé de la réussite dans nos petits villages. Le CCAS a même pris le relais lors des congés ! Voici de belles preuves de solidarité sur lesquelles notre village peut s'appuyer pour aller de l'avant.

C'est donc sur cette note d'optimisme que je vous présente très simplement mais très sincèrement tous mes meilleurs vœux pour 2026, pour vous-mêmes et toutes celles et ceux qui vous sont chers.



Dominique de Valicourt

Maire de Saint-Denis-d'Anjou
Vice-Présidente du Pays de
Château-Gontier
Conseillère départementale



■ MAISON DU CARDON BLANC

Une des plus anciennes maisons de Saint-Denis-d'Anjou a été acquise par la commune et rénovée grâce aux financements conjoints du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat. Une fois la rénovation terminée, au printemps prochain, cette maison sera mise en location, à destination d'une famille.



■ VOIRIES

Cette année encore, c'est un budget d'environ 100.000 € qui a été consacré à l'entretien de la voirie : rue du Cimetière, Route de Chemiré, Route de Pincé, Route de Souvigné, Route de Margot, Route de l'Etubière, seront bientôt proposées à la vente.

■ AIRE DE CAMPING-CAR

Pour répondre à la demande croissante et conforter l'accueil touristique à Saint-Denis-d'Anjou, une aire est créée à proximité des anciennes lagunes avec 4 emplacements. Initiée fin 2025, l'aire sera opérationnelle pour la saison touristique. A proximité, ce sont 6 nouvelles parcelles constructibles qui seront bientôt proposées à la vente.





Photo endommagée ou corrompue

■ CLOS DES HALLES

Situé entre l'église du bourg et les Halles, c'est le premier jardin d'un circuit en cours de création autour des clos historiques de notre village.



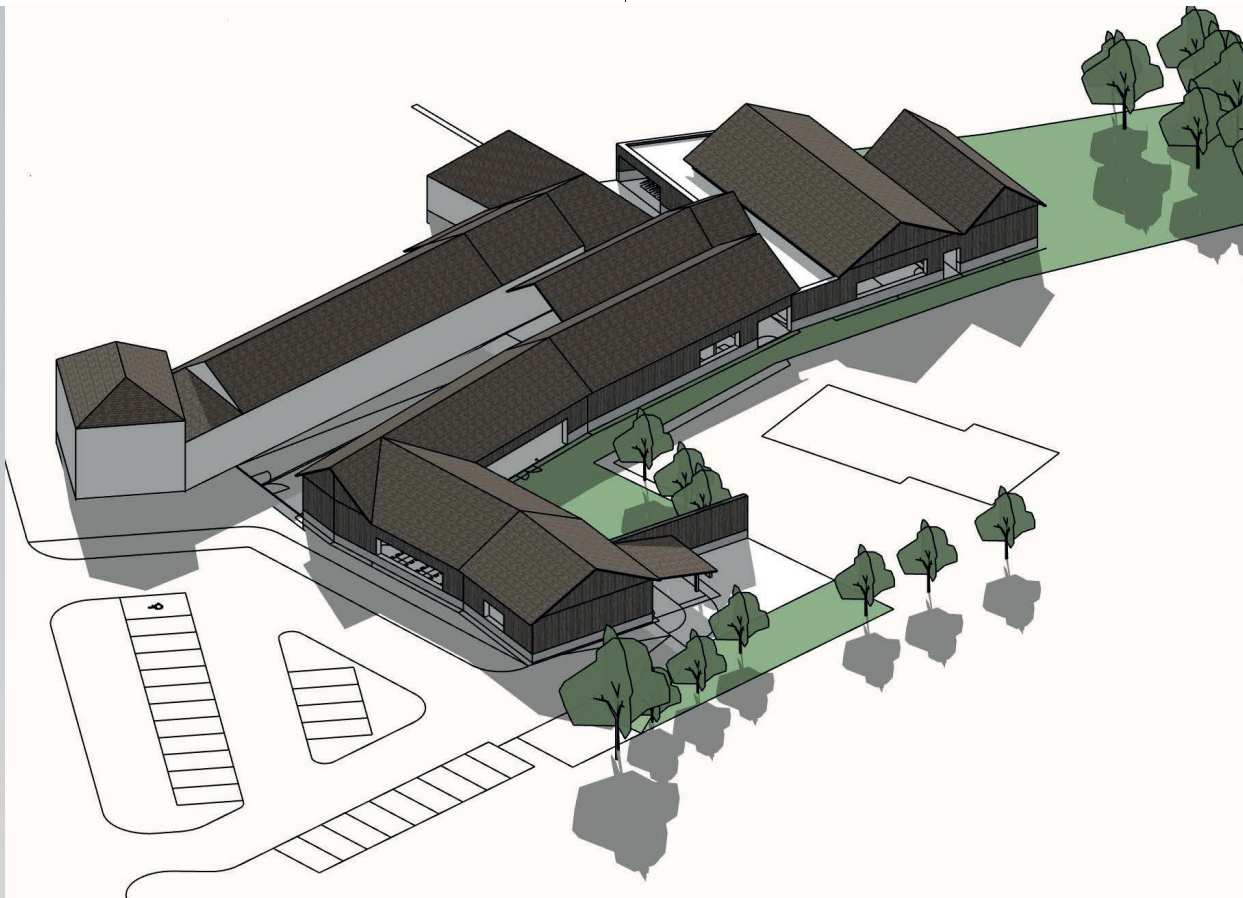
■ RETABLE DE LA CHAPELLE DE SAINT MARTIN DE VILLENGLOSE

Le "Plus Grand Musée de France" est un programme de mécénat animé par la Sauvegarde de l'Art français. Son objectif est de restaurer du patrimoine mobilier en impliquant la jeunesse. Des lycéens de Laval ont donc choisi d'allouer un budget à la restauration du retable de la chapelle de Saint Martin de Villenglose. La dépose a eu lieu l'été dernier. L'œuvre est en cours de restauration.

Photo endommagée ou corrompue

■ ANCIENNE SUPÉRETTE ROUTE D'ANGERS

Les travaux de rénovation de cette friche commerciale ont débuté avec une phase de désamiantage. Début 2026, la partie construite dans les années 70 sera démolie pour retrouver le bâti ancien qui sera entièrement rénové.



■ PÔLE ÉDUCATIF ROUTE DE BOUÈRE

Ce projet est le fruit d'une concertation entre les élus et les enseignants, et du travail de l'agence d'architecture Brisard. Les études sont terminées, le permis de construire a été déposé. La consultation des entreprises va avoir lieu dans les prochaines semaines pour un démarrage de chantier avant l'été. La livraison du bâtiment est attendue pour l'été 2027.



■ DÉPENDANCE DE LA MAIRIE

Dans le cadre de la rénovation du centre bourg, ce bâtiment sera rénové. Il a vocation à accueillir la bibliothèque mais aussi les activités associatives, un espace de coworking... Le cahier des charges est en cours de finalisation pour des travaux qui devraient démarrer au 2nd semestre 2026.

■ CIRCULATION APAISÉE DANS LE BOURG

1^{ère} tranche de travaux dès le 1^{er} semestre 2026

La première phase de ce chantier va démarrer dans les prochaines semaines. Il prévoit un doublement des places de stationnement sur le parking de la mairie, des aménagements de sécurité et une végétalisation des espaces. A cette occasion, des travaux de réseaux seront effectués.

■ "MAISON BOVARD-OILLEAUX"

Ce bâtiment ancien est très complexe à rénover. La municipalité n'a trouvé aucun professionnel prêt à s'investir dans ce projet. C'est pourquoi elle s'est tournée vers un organisme de gestion de logements sociaux qui souhaite développer l'habitat de centre bourg. Des études de faisabilité sont en cours.

■ COUR OASIS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Parallèlement au chantier du pôle éducatif, un groupe de travail composé d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves s'est constitué afin de finaliser le projet de "cour oasis" à l'école élémentaire. Ce chantier clôturera le pôle éducatif, que les élus veulent attractif afin d'attirer de nouveaux élèves.

■ MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

Pris en charge par le Pays de Château-Gontier, les travaux ont démarré en 2025 dans l'ancienne école maternelle. La première phase de démolition intérieure a fait apparaître des problèmes dans la structure qui ont dû être pris en compte dans les aménagements. Les études sont en cours de finalisation. La consultation des entreprises va avoir lieu au printemps 2026.

■ PLACE DU CHAPITRE

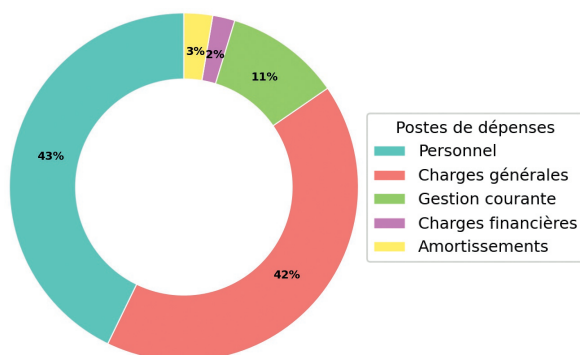
Située sur le circuit de circulation apaisée, l'aménagement de la place du Chapitre et la création d'une passerelle pour le franchissement du Goëlleux permettront de relier le centre bourg depuis les lotissements de la Grêlerie et de la Horgne.

■ LOTISSEMENT DE LA HORGNE : 2 TERRAINS DISPONIBLES

Deux lots à vendre : 848 m² et 896 m², au prix de 38,97 € net/m² avec une remise de 20 % pour les primo-accédants.

Plans disponibles en mairie

■ RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



En 2025, la commune a su contenir ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services rendus à la population.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1,11 million d'euros, couvrant notamment :

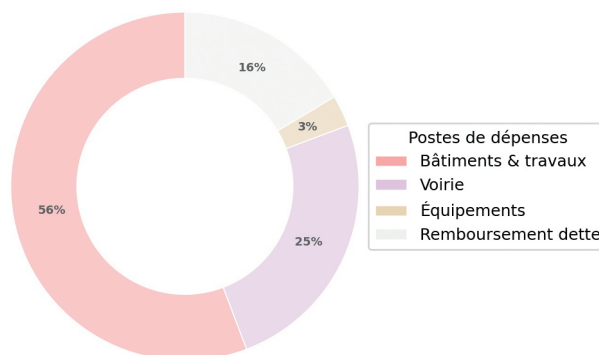
- les charges de personnel,
- l'entretien des bâtiments et de la voirie,
- les services à la population (écoles, périscolaire, associations, etc.).

Les recettes de fonctionnement atteignent 1,58 million d'euros, principalement issues :

- des dotations de l'État,
- des participations et services rendus.
- des impôts locaux,

Cette bonne gestion génère un excédent de fonctionnement (épargne brute) de près de 478 000 €, soit environ 308 € par habitant, ce qui constitue un niveau élevé et sécurisant pour une commune de notre taille.

■ RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025



L'année 2025 a également été marquée par un niveau soutenu d'investissements, sans mise en risque des finances communales.

Dépenses d'investissement : 912 000 €, consacrées notamment à :

- la voirie,
- les bâtiments communaux,
- les équipements publics et scolaires.

Recettes d'investissement : 1,10 million d'euros, supérieures aux dépenses, grâce :

- aux subventions de l'État, de la Région, du Département et de l'intercommunalité,
- à la récupération de TVA (FCTVA),
- à un recours mesuré à l'emprunt.

Le taux de couverture des investissements dépasse 120 %, ce qui signifie que la commune finance l'ensemble de ses investissements sans puiser dans ses réserves.

■ POINT SUR LA DETTE

La commune poursuit une politique responsable et prudente de gestion de la dette.

- Les intérêts de la dette représentent 22 556 €, soit environ 15 € par habitant, un niveau très modéré.
- Le remboursement du capital s'élève à 147 730 €.
- Au total, le service annuel de la dette reste parfaitement supportable et compatible avec la capacité financière de la commune.

Après remboursement du capital, la commune conserve une épargne nette de plus de 330 000 €, garantissant sa capacité à financer de futurs projets sans hausse brutale de fiscalité.







■ UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN PROJETS DANS LES ÉCOLES

À l'école maternelle : 41 élèves et un voyage autour du monde

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'école maternelle de Saint-Denis-d'Anjou accueille 41 élèves, répartis en deux classes multi-âges :

- Classe de Mme Kerbrat : 20 élèves (8 PS, 4 MS et 8 GS)
- Classe de Mme Morby : 21 élèves (8 PS, 5 MS et 8 GS)

Tout au long de l'année, les apprentissages s'inscriront dans le cadre du projet pédagogique « **Voyage autour du monde** », permettant aux enfants de découvrir les cinq continents à travers la littérature, les arts et des expériences sensorielles. Ce travail s'appuie notamment sur l'album *Le loup qui voulait faire le tour du monde*.

Les élèves participeront également à un projet artistique départemental, « Du fil à la toile », centré sur le travail des matières textiles, avec l'intervention d'une créatrice textile.

L'école poursuit par ailleurs le dispositif « École du dehors », favorisant les apprentissages au contact de la nature.

Plusieurs sorties culturelles viendront enrichir l'année scolaire : cinéma, spectacle vivant, médiathèque, bibliothèque communale, participation au prix des Incorruptibles et une sortie de fin d'année à Terra Botanica.

À l'école élémentaire : 79 élèves et l'univers de la bande dessinée

L'école élémentaire compte cette année 79 élèves, répartis dans quatre classes :

- CP : 18 élèves
- CE1 / CE2 : 24 élèves
- CE2 / CM1 : 21 élèves
- CM2 : 16 élèves

Le projet d'école s'articule autour de plusieurs axes prioritaires : le renforcement du raisonnement mathématique, la capacité d'attention et la sensibilisation à l'écologie.

Le thème annuel « la bande dessinée » guidera de nombreuses activités de lecture et d'écriture. Les élèves apprendront à lire et produire des BD, avec la perspective d'une intervention d'auteur au cours de l'année 2026.

Les élèves bénéficieront également de nombreux projets et sorties : séances de cinéma, concert dessiné, interventions sportives, activités de roller, sortie vélo pour les cycles 3 et une sortie culturelle de fin d'année à Angers ou Nantes.

Une classe découverte est également prévue pour les élèves de CP et de CM2, en mars 2026, à Torcé-Vivier-en-Charnie, favorisant l'apprentissage autrement et la vie collective.



■ UNE COMMISSION JEUNESSE ACTIVE

La Commission Jeunesse, composée de huit jeunes âgés de 10 à 16 ans, a poursuivi en 2025 son engagement au service de la commune. Cette instance participative permet aux jeunes de contribuer aux projets municipaux, de développer leur sens citoyen et de s'impliquer concrètement dans la vie locale.

L'année a notamment été marquée par leur implication dans le projet d'aménagement du terrain de tennis. Après plusieurs séances de réflexion et d'échanges avec les élus, les jeunes ont formulé des propositions adaptées aux besoins des habitants. Le projet, désormais finalisé, verra prochainement le jour, illustrant la pertinence et la qualité de leur contribution.

La Commission Jeunesse s'est également distinguée par sa participation active aux manifestations communales, telles que le Forum des Associations et le Marché de Noël, où les jeunes ont tenu un stand, échangé avec le public et présenté leurs actions.

Par ailleurs, les membres ont pris part aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, représentant fièrement la jeunesse lors de ces moments importants de mémoire collective.

La municipalité tient à saluer l'engagement, le sérieux et la motivation de ces jeunes citoyens. En 2026, la commune continuera à les accompagner afin de soutenir leurs initiatives et de renforcer leur place au cœur de la vie publique locale.

■ DES JOURNÉES ADOS BIEN FRÉQUENTÉES

Les journées ados se sont distinguées par un programme riche et dynamique, destiné à favoriser la participation des jeunes et à renforcer la cohésion des jeunes du village.

Au cours de l'année, quatre sorties ont été proposées, permettant aux adolescents de partager des moments conviviaux tout en découvrant de nouvelles activités. Ces sorties ont rencontré un réel engouement et ont contribué à renforcer la dynamique jeunesse de la commune.

Un temps fort a été la Soirée Ados, organisée par la Commission Jeunesse. Cette soirée, articulée autour d'un moment convivial "pizza + film", a offert aux jeunes un espace sécurisé et chaleureux pour se retrouver, échanger et profiter d'un temps de détente. L'initiative, pensée par les membres de la Commission, illustre pleinement leur engagement et leur capacité à proposer des actions en adéquation avec les attentes de leurs pairs.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche municipale visant à développer des temps dédiés aux adolescents et à encourager leur implication dans la vie locale.

■ DISTRIBUTION DE DICTIONNAIRES ET DE "BESCHERELLE" AU COLLÈGE LE GRAND CHAMP PAR LE SIVOS

Distribution de dictionnaires et de "Bescherelle" au collège Le Grand Champ par le SIVOS

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) est un syndicat qui regroupe toutes les communes du secteur afin de faciliter la mise en place de financement divers, dont les voyages scolaires.

Comme chaque année, les membres du SIVOS ont distribué les dictionnaires aux élèves des deux classes de 6ème du collège le Grand Champ à Grez-en-Bouère, accompagnés d'un Bescherelle.



■ DU CÔTÉ DE LA CANTINE

Depuis quatre rentrées scolaires maintenant, l'équipe de cuisine du collège Le Grand Champ de Grez en Bouère fabrique les repas pour les élèves de la commune de Saint Denis D'Anjou. Environ 100 repas par jour sont servis dans la commune.

Toujours dans un esprit de transparence, l'équipe de cuisine communique sur ses approvisionnements. Le but étant, comme toujours, de valoriser les

producteurs locaux, labellisés et en utilisant le plus possible de produits de saison. Tout en essayant de faire découvrir un maximum de choses aux enfants comme les légumes de saison, les côtes de blette, courges butternut, patate douce, panais, choux fleurs... Ainsi qu'un maximum de productions maison, comme pour l'ensemble des plats végétaux ou desserts proposés aux enfants.

■ CENTRE DE LOISIRS ET MINI-CAMPS : DES PROGRAMMES ATTRACTIFS !

Au cours de l'année 2025, le Centre de Loisirs a poursuivi son développement et a accueilli 30 enfants lors des petites vacances et 50 enfants durant les grandes vacances. Ces chiffres témoignent de la confiance renouvelée des familles et de la qualité de l'accueil proposé par l'équipe municipale.

Dans la continuité des actions engagées, l'année a été marquée par la reconduction des mini-camps, dispositif introduit en 2024. Cette formule, très appréciée des familles, permet d'offrir aux enfants un temps éducatif privilégié, favorisant l'autonomie, la découverte de l'environnement et l'apprentissage de la vie en collectivité.

L'équipe d'animation a mis en œuvre un programme d'activités diversifié, conçu pour répondre aux besoins et aux rythmes des enfants, tout en s'inscrivant dans les orientations du projet pédagogique municipal : développement de l'imagination, bien-être, ouverture sur la nature et promotion du vivre-ensemble. Ce projet pédagogique se décline à travers un thème différent à chaque période : en février, les enfants ont exploré la jungle ; en avril, ils ont travaillé le bien-être en découverte sensorielle du printemps ; en juillet, place au cirque et à la fête foraine ; et en octobre, ils ont vécu la grande aventure des animaux sportifs !

Nous tenons à remercier l'ensemble des familles pour leur confiance ainsi que les agents mobilisés pour leur investissement constant.

Le Centre de Loisirs réaffirme ainsi sa volonté de proposer un accueil de qualité, accessible à tous, et de poursuivre l'amélioration continue des services rendus aux habitants.

L'équipe de cuisine vous propose deux recettes faciles à faire et servies à vos enfants.

CRÈME BRULÉE BIO

Ingrédients

- Oeuf frais Bio : 4
- Crème fluide UHT : 40 cl
- Lait demi-écrémé Bio : 40cl
- Sucre de canne brun (sucre roux) : 80g
- Sucre semoule : 80g
- Extrait de vanille : 10cl

Préparation

- Mélanger les œufs et le sucre
- Ajouter le lait et la crème puis mélanger
- Mettre en ramequin alu
- Cuire sur la grille du four pendant 30 min à 100°C
- Laisser refroidir puis mettre en réfrigérateur pendant minimum 2 h
- Avant de servir, ajouter le sucre roux et brûler au chalumeau

MOUSSE SPECULOOS (pour 10 verrines)

Ingrédients

- Speculoos en miettes : 750 g
- Crème liquide uht 30% : 50 cl
- Chocolat blanc : 100 g
- Chocolat palet au lait : 40 g
- Beurre doux : 20 g

Préparation

- Réaliser une ganache avec 10 cl de crème et les 20 g de beurre
- Chauffer la crème et le beurre
- Ajouter les chocolats
- Laissez fondre et mélanger
- Laisser refroidir au réfrigérateur
- Monter 40cl de crème en chantilly
- Incorporer le chocolat à la chantilly
- Ajouter le spéculoos
- Dresser en verrine à l'aide d'une douille cannelée
- Mettre un peu de spéculoos pour la déco

Recettes



Découvrez le livret de présentation réalisé pour le jury en scannant ce QR Code

■ LE LABEL "PETITE CITÉ DE CARACTÈRE" RENOUEVÉ

Le 10 octobre 2025, la commission de contrôle du label des Petites Cités de Caractère est venue inspecter Saint-Denis-d'Anjou. Ce label, c'est bien sûr un atout touristique, mais pas seulement. Ce label permet à la commune de bénéficier d'un accompagnement de la Région pour le financement de l'architecte-conseil : ce dernier intervient gratuitement auprès des particuliers et de la commune pour accompagner les projets de rénovation. Cet accompagnement de la Région se poursuit avec une subvention aux investissements réalisés par la commune.

Lors de sa venue, les membres du jury des Petites Cités de Caractère ont apprécié à la fois les projets réalisés par la commune depuis son dernier passage en 2019 mais aussi le plan pluriannuel d'investissement que la municipalité a établi pour les 10 ans à venir en s'appuyant sur les nombreuses études et le plan-guide réalisés depuis le début du mandat.

■ EHPAD DR GÉHÈRE LAMOTTE

Cap sur 2026 !

Une nouvelle année commence à l'EHPAD Dr Géhère Lamotte.

2025 se termine avec son lot de souvenirs et de bons moments partagés. Grâce au dynamisme des professionnels, les résidents ont pu bénéficier de nombreuses activités : sortie au Duc des Chauvières, participation au festival Gazoufest, après-midi jeux... Afin de permettre au plus grand nombre de participer à ces animations, l'EHPAD peut compter sur la participation et le soutien des bénévoles et des familles.

Au-delà d'un lieu de vie pour les résidents, l'EHPAD se veut également être un lieu ouvert, au service de population dionysienne. En effet, depuis plusieurs mois, des professionnels de santé (kinésithérapeutes, orthophoniste) sont accueillis au sein de l'EHPAD, dans l'attente de la construction de la future maison de santé.



De façon à mieux répondre au besoin d'hébergement du territoire, l'établissement ré-établira sa capacité d'accueil à 81 lits par l'installation de 3 lits. Les aménagements des locaux, débutés en 2025, se finaliseront au cours du premier trimestre.

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité avec des projets d'ouverture de l'EHPAD sur le territoire, la poursuite de l'accueil des enfants du centre de loisirs pour le déjeuner, la participation au projet Chorale avec le Conservatoire du Pays de Château-Gontier... Ces projets, ainsi que la mise en œuvre d'événements inter-générationnels, seront permis notamment grâce à l'accueil de deux volontaires en service civique au sein de l'EHPAD, et l'implication continue des professionnels.





■ CCAS

Cet été, les membres du CCAS se sont mobilisés afin de proposer un dépôt de pain frais à la mairie pendant les congés de la boulangerie et du bar. Cette opération, renouvelée pendant les congés de fin d'année, a été appréciée des Dionysiens.

Plus traditionnellement, le 11 Novembre, à l'issue de la commémoration de l'armistice, s'est tenu le traditionnel repas des aînés : environ 120 Dionysiens de plus de 70 ans ont partagé un convivial repas élaboré par un traiteur et servi par des élus, membres du CCAS et conjoints dans une ambiance sympathique ponctuée d'histoires drôles et bien sûr de danses, le repas étant animé par Stéphane Mercier. Les personnes qui n'ont pu participer à ce repas pour raison de santé ont reçu un colis gourmand de produits locaux.



Et si vous voulez nous rejoindre en tant que bénévole, vous êtes le (la) bienvenu(e) !

On vous attend avec plaisir

- Le mardi de 16h à 18h
- Le mercredi de 10h30 à 12h
- Et le samedi de 10h30 à 12h

Contact : bibliotheque@saintdenisdanjou.com

Place de l'Europe (près de l'école maternelle).

A bientôt !



■ BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint-Denis-d'Anjou a ce qu'il faut pour distraire tous ses habitants, des plus petits aux plus âgés, avec plus de 4.000 documents à votre disposition : albums pour tout petits, livres-jeux, mangas, BD pour enfants et adultes, romans, biographies, livres lus, livres en large vision, DVD pour enfants et adultes... Mais aussi livres sur la cuisine, le bricolage, l'éducation, la psychologie, l'histoire, la nature, le « fait-maison »...

Nous renouvelons chaque année une partie de nos documents, pour vous présenter beaucoup de nouveautés en tout genre. Et si vous souhaitez un ouvrage que nous n'avons pas, nous pouvons le faire venir de la Bibliothèque départementale de la Mayenne. Il suffit de nous le demander !

Des animations existent aussi à l'intention de tous :

- Raconte-tapis pour les 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle
- Accueil des élèves des écoles maternelle et primaire
- Prix Bull Gomme pour les lycéens
- Accueil des résidents de l'Ehpad
- Animations culturelles pour tous

Si vous n'êtes pas encore inscrit, pas de problème, nous pouvons le faire, c'est gratuit pour vous et vos enfants !



■ CENTRE DE SECOURS

Les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Saint-Denis-d'Anjou sont intervenus à 168 reprises au cours de l'année 2025, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'an dernier. 52 % des interventions ont lieu sur notre commune ; les autres concernent les secteurs de Sablé, Morannes, Bouère et Bierné. A noter cette année, notre présence sur un feu de bâtiment agricole à Miré.

Le secours à personne représente 85 % des interventions, le reste concerne les interventions diverses et 5 départs d'engins incendie.

Nous n'avons pas pu assurer 34 interventions sur notre commune et celle de Saint-Laurent-des-Mortiers faute de personnel disponible. Elles ont dû être assurées par les centres voisins, entraînant un délai un peu plus important sur les lieux de l'intervention. Malheureusement, quelquefois 1 personne suffit pour compléter un

engin et assurer un départ. Notre centre compte 16 sapeurs-pompiers volontaires, alors qu'il faudrait être 24 pour fonctionner normalement. C'est pourquoi une nouvelle organisation en lien avec le centre de secours de Bierné est à l'étude. Toutefois, nous recrutons toujours des personnes disponibles (en particulier la journée) qui souhaitent s'engager sur du long terme.

Toute personne intéressée peut se renseigner auprès du Lieutenant HUBERT Adrien au 06 76 28 36 75.

Conditions d'engagement : avoir entre 16 et 55 ans, remplir les conditions d'aptitude physique et médicale, être à jour de ses vaccinations, résider ou travailler à moins de 5 km du centre de secours, être disponible !



■ ANIMATIONS DE NOËL

Une belle réussite pour le marché de Noël, avec 25 exposants et une animation intense pour les visiteurs.

L'après-midi a débuté avec une balade en calèche avec le Père Noël dans les rues de notre beau village. Puis a eu lieu la traditionnelle visite des petits lutins à la maison de retraite très attendue par nos aînés, munis de leur chocolat de Noël.

Les enfants et parents ont pu admirer dans l'église une crèche animée et écouter des contes de Noël. Des échassières luxueuses de la troupe «Les Têtes Perchées» ont déambulé dans les rues médiévales de Saint-Denis-d'Anjou avec une farandole de petits lutins munis de leurs lampions.

Arrivés aux halles, un spectacle de jongleur de feu suivi d'un magnifique feu d'artifice ont émerveillé petits et grands. La soirée s'est poursuivie aux halles autour des exposants avec restauration et vin chaud.





■ « LA PIERRE DU BONHEUR » : UN NOUVEAU GÎTE DANS LE CENTRE BOURG

Après de longues années de réflexion et de recherche, Jessy et Mélissa Thielleux s'apprêtent à ouvrir les portes de leur tout nouveau gîte "La Pierre du Bonheur", autour du 15 janvier prochain. Un projet mûrement réfléchi qui vient enrichir l'offre d'hébergement touristique de la commune où ils vivent depuis 13 ans avec leurs deux enfants. Déjà bien connus dans le secteur pour être les gérants du camping Moredena à Morannes, Jessy et Mélissa nourrissaient depuis longtemps l'envie de créer un lieu unique. Pendant trois ans, ils ont multiplié les recherches, visitant plus de quarante biens, à la quête d'un endroit atypique. Jusqu'au jour où ils sont tombés sous le charme de cette maison de caractère, véritable coup de cœur.

La bâtisse séduit par son authenticité, avec des pierres apparentes présentes dans toute la maison, un subtil mélange de matériaux comme le

bois et le fer forgé, et une atmosphère chaleureuse. L'objectif des propriétaires est clair : que chaque hôte s'y sente comme chez lui, dans un esprit cosy et cocooning.

Classé Gîtes de France, le gîte peut accueillir jusqu'à 8 personnes. Il dispose de trois chambres, chacune avec sa salle de bain privative, et s'adresse à tout type de public : familles, séminaires d'entreprise ou personnes de passage. Pour un confort optimal, tout est fourni : linge de lit, linge de toilette, linge de maison, ainsi qu'un équipement complet en petit électroménager.

À l'extérieur, les visiteurs profiteront d'une cour fermée sans vis-à-vis, propice à la détente, avec un brasero et un salon de jardin abrité. Des vélos pourront également être mis à disposition sur demande, pour découvrir les environs.

Toujours tournés vers l'avenir, Jessy et Mélissa ont déjà plusieurs projets : la réhabilitation du grenier afin d'agrandir le gîte, ainsi que des aménagements extérieurs pour avoir un point d'eau : piscine ou jacuzzi balnéo. Ils souhaitent également faire vivre le lieu au fil de l'année en créant des décors selon les saisons (Noël, Saint-Valentin, Halloween...), tout en privilégiant le travail avec des artisans locaux.

Les réservations se feront via Gîtes de France, Airbnb ou directement sur le site internet.

Contact :

contact@lapierredubonheur.fr

www.lapierredubonheur.fr

06 11 37 52 74



■ CONNAISSEZ-VOUS LE CYANOTYPE ? À LA RENCONTRE DE CHLOÉ LUCAS

“ Je suis une artiste dionysienne et je crée sous le nom de Nature Vagabonde. Diplômée d'une école d'art, j'ai d'abord exercé pendant vingt ans comme graphiste et designer textile au sein de l'entreprise familiale. Un parcours riche, mais qui laissait trop peu de place au geste et à la matière. C'est ce manque qui m'a guidée vers une reconversion évidente : ouvrir mon atelier et devenir artisane.



Aujourd'hui, je travaille principalement à partir de deux techniques : l'empreinte végétale et le cyanotype, procédé ancien de photographie utilisant la lumière du soleil. Ces techniques me permettent d'en révéler les formes, les textures et les nuances du monde végétal, en laissant une place importante au hasard et au temps.

Mon travail prend racine dans les souvenirs d'enfance, lors des balades avec mon grand-père sur les plateaux de l'Aubrac, à la recherche de plantes sauvages. De ces instants est née une passion profonde pour le monde végétal. À travers mes créations, j'invite à porter un regard attentif sur la nature qui nous entoure, à redécouvrir des éléments souvent discrets de notre environnement proche et à prendre



conscience du fragile équilibre entre faune et flore, qui fait la richesse de notre territoire.

Vous pouvez retrouver mes créations sur Instagram (@naturevagabondeart) et sur les marchés, à travers une collection de pièces uniques :

- papeterie (carnets, cartes postales, marques page)
- bijoux (ivoire végétal, broches, boucles d'oreilles, bagues)
- lampes personnalisables
- objets de décoration (cadres, guirlandes, Noren japonais)
- accessoires textiles (trousses, sacoches, sacs, etc.)

Chaque pièce est une invitation au voyage, un fragment de nature à emporter avec soi. N'hésitez pas à me contacter pour passer commande : naturevagabonde.cl@gmail.com ou venir me voir sur les marchés, Le Bazar où l'on papote (Précigné 72). Je serai sous les halles de Saint Denis d'Anjou le 10 février de 16h à 19h. „





■ ON VOUS PRÉSENTE LUDIVINE DEFOIS : COIFFEUSE À DOMICILE

“ Je m'appelle Ludivine Defois, j'ai 28 ans et je suis originaire du Maine-et-Loire. En 2019, mon conjoint et moi avons aménagé à Saint-Denis-d'Anjou. La coiffure est une passion que j'exerce depuis plus de 14 ans. Après avoir exercé en salon, j'ai choisi de me tourner vers la coiffure à domicile afin d'offrir une approche plus personnalisée et proche de mes clients.

En Janvier 2023, j'ai créé ma micro-entreprise de coiffure à domicile. Mon objectif est de proposer un service de qualité, adapté aux besoins de chacun, que ce soit par manque de temps, des difficultés de déplacement ou par simple préférence personnelle. Je propose une large

palette de prestations : coupes tendance, barbe, colorations, mèches, permanentes, ainsi que des coiffures événementielles. J'ai mis un point d'honneur à choisir avec soin mon matériel et mes produits de coiffure et de technique, dans le but de garantir un confort et une qualité maximale à ma clientèle.

Pour 2026, j'ai à cœur de continuer à me développer, en proposant de nouvelles prestations. Je reste toujours attentive aux dernières tendances et je continue de me former régulièrement sur les évolutions et tendances de notre métier pour offrir les meilleurs conseils à ma clientèle.

Les Dionysiens peuvent me contacter par :

Téléphone ou SMS au 07 70 39 08 64

Mail : ludivine2x@gmail.com

Les réseaux sociaux :

Facebook « L'Coiff à Domicile »

Instagram « l_coiff_a_domicile_ »

■ AVR MÉCANIQUE AUTO REJOINT LE RÉSEAU "AUTO-PRIMO"

À compter du 2 janvier 2026, le garage AVR Mécanique Auto adopte l'enseigne "Auto-Primo". Dans le cadre du réseau Autodistribution, ce choix nous permet d'offrir des services améliorés : une garantie commerciale nationale, des tarifs pièces optimisés et jusqu'à 5 offres promotionnelles par an réservées aux clients.

Grâce à "Auto-Primo"— réseau de proximité regroupant plus de 1 000 garages partout en France —, le garage bénéficie d'un large stock de pièces multimarques, d'un niveau d'équipement permettant d'intervenir sur tous types de véhicules (anciens ou récents), et d'un savoir-faire reconnu pour l'entretien comme la réparation mécanique.

Pour ne rien manquer des offres, nouveautés et actualités, n'hésitez pas à suivre Facebook et Instagram !



"Nous restons à votre service pour assurer l'entretien, les réparations ou les révisions de votre véhicule, en toute transparence et en toute confiance. Au plaisir de vous accueillir bientôt sous notre nouvelle enseigne !"

■ DU CÔTÉ DES JEUNES AGRICULTEURS

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Bierné-les-Villages : un été sous le signe de la convivialité. Cette année encore, les Jeunes Agriculteurs de Bierné-les-Villages ont prouvé que dynamisme et bonne humeur vont de pair avec passion et savoir-faire !

Le premier week-end d'août, l'association a organisé son traditionnel concours de labour, un rendez-vous toujours très attendu des habitants, des familles et des curieux venus admirer la dextérité des tracteurs sur le terrain.

Pas moins de 12 participants se sont affrontés dans une ambiance à la fois sérieuse et conviviale. Après une belle démonstration de technique et de précision, c'est Benjamin Gelot qui a remporté le concours, félicité par l'ensemble des spectateurs.

La journée s'est poursuivie par une soirée festive, au cours de laquelle 300 cartes ont été vendues, preuve du succès populaire de l'événement. Entre démonstrations, rires et discussions autour d'un verre, cette édition 2025 restera marquée par la convivialité et la passion du monde agricole. Petits et grands ont pu découvrir l'ambiance chaleureuse du secteur et échanger avec les jeunes du territoire, fiers de mettre en avant leur métier et leur attachement à la terre.

L'association remercie chaleureusement tous les bénévoles, partenaires et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Les Jeunes Agriculteurs de Bierné-les-Villages poursuivent leur engagement pour faire vivre l'agriculture locale et créer du lien entre les habitants.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition du concours, encore plus festive !



■ LE GÎTE CHEZ VALENTIN REJOINT LE RÉSEAU « BIENVENUE À LA FERME » !



Camille et Mickaël Hayer, éleveur de vaches laitières et vaches allaitantes, ont souhaité ouvrir leur exploitation aux personnes qui louent leur gîte.

Le gîte labellisé Gîte de France a ouvert en octobre 2024, tout a été pensé pour offrir un séjour calme au cœur de la campagne. Des visites sont organisées pour ceux

qui pendant leur séjour veulent aller à la rencontre des animaux et découvrir la traite robotisée. Pour Camille et Mickaël, l'activité du gîte permet de valoriser leur travail, de communiquer autrement sur l'agriculture et de partager leur passion.

Les premiers visiteurs saluent la convivialité des hôtes et l'authenticité des lieux, qui renforcent l'attrait touristique de Saint-Denis-d'Anjou.



Environnement

■ 1 NOUVEAU DIONYSIEN = 1 ARBRE PLANTÉ

Commune labellisée 3 fleurs, la commune s'engage à mener des actions pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Depuis le début du mandat, l'équipe municipale a fait le choix de créer un verger dans un lieu convivial. L'emplacement choisi offre plusieurs opportunités : un terrain non encore aménagé en bordure de rivière, au départ de plusieurs randonnées, sur le chemin vers l'espace sportif. Pour cela, la commune a repris le dispositif "un arbre, une naissance" pour planter les premiers arbres. Ce verger pourra être prolongé après la fin des travaux de l'aire de camping-car. Cette année, fin novembre, à la "Sainte Catherine", c'est au plan d'eau de la Morinière que 20 nouveaux arbres ont été plantés par les familles des enfants nés dans l'année. C'est une opération toujours délicate car ces jeunes arbres, bien que de bonne taille, doivent être arrosés régulièrement pour assurer leur croissance.





■ BIODÉCHETS

Le compost partagé de saint Denis d'Anjou se porte très bien ! Deux opérations de transfert du bac de compostage qui était plein ont eu lieu le samedi 1er février puis le dimanche 23 novembre. Le Whatsapp qui regroupe ceux qui utilisent ce compost partagé fonctionne admirablement avec de nombreux échanges toute l'année pour évoquer tel ou tel problème et telle et telle solution, photos à l'appui : il y a un nid d'abeilles qui s'est installée, trop de fruits frais ont été déposés, attention trop de matières sèches ou pas assez. Adèle... de la communauté de communes répond toujours très efficacement et avec beaucoup de rapidité.

On s'échange aussi des recettes de gâteaux car les moments de retrouvailles sont toujours sympathiques et festifs... la commune y est aussi pour quelque chose car on peut compter sur elle pour alimenter le bac de matières sèches et intervenir quand il le faut. C'est donc un travail commun qui est récompensé et il faut s'en réjouir ! Les membres de ce groupe Whatsapp seraient enchantés de récupérer un bout de terrain sur lequel ils pourraient installer un petit potager qui serait nourri de ce composteur partagé !

Bon compost 2026 à tous !

La référente, Frédérique Marcadet

■ TRILOGIC

Que met-on dans les sacs jaunes ?

Il n'est pas toujours aisé de savoir quels déchets sont acceptés dans le sac jaune.

Pour trancher, posez-vous ces trois questions :



- 1) Est-ce que mon déchet est un emballage ?
- 2) Est-ce que mon emballage est vide ?
- 3) Est-ce un emballage en métal, plastique, polystyrène, carton ou bois fin ?

Si la réponse à ces trois questions est « OUI ! » alors votre déchet pourra être jeté dans un sac jaune. Trop facile !

A l'inverse, le polystyrène qui protège un objet électro-ménager est vide, fait d'un matériau accepté dans le sac jaune, mais... ce n'est pas un emballage ! Il n'ira donc pas dans le sac jaune.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à consulter le guide du tri, disponible en ligne sur le site du Pays de Château-Gontier, ou à récupérer dans votre mairie.

Les horaires de la déchetterie de Bierné ont évolué en 2025 :

- Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30
- Le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30
- Le samedi toute la journée, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

En application de la nouvelle réglementation, l'organisation de la déchetterie a évolué pour un tri plus sélectif.

■ FRELONS ASIATIQUES

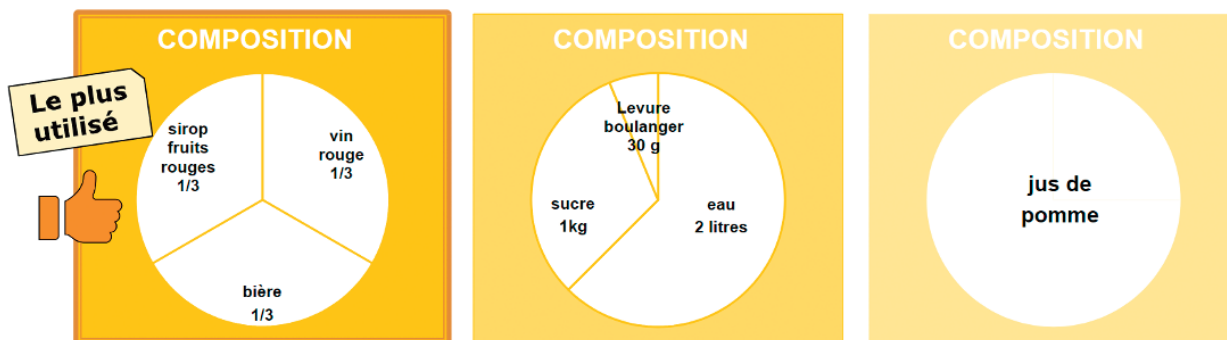
Comment limiter la prolifération des nids de frelons asiatiques au fil de l'année ?

La protection de la population contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus. Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelons en piégeant les fondatrices. La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel chacun doit contribuer. Ces actions permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population.

- Février à mai : c'est le moment du piégeage préventif de printemps. Il permet de capturer les reines fondatrices, à l'aide de pièges, souvent équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes et autoriser leur sortie, munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés (voir la composition de l'appât).
- Juin à novembre : repérage des nids secondaires (cf. photos nids secondaires). Ces gros nids se trouvent aussi bien dans les arbres qu'au pied d'une haie ou dans un rampant de toit. Les frelons asiatiques peuvent devenir très dangereux à la périphérie de leur nid, par exemple lors d'une taille de haie.
- Mars à juin : repérage des nids primaires. De la grosseur d'une balle de tennis, ils peuvent être accrochés sous la pente d'abris, hangars, tas de bois... Ils hébergent chacun une reine à sa sortie d'hivernage, avant qu'elle migre pour établir le nid secondaire à partir de la mi-juin.

Dans tous les cas, il faut assurer la destruction des nids qui relève du propriétaire.

L'APPAT :



■ LES RAGONDINS SONT DES NUISIBLES !

En France, le ragondin est considéré comme une espèce nuisible.

Il pose plusieurs problèmes :

- dégradations des berges en creusant de profondes galeries,
- dégâts agricoles,
- menaces sanitaires car il peut être porteur de la leptospirose : maladie transmissible aux humains et aux animaux domestiques.

Pour limiter leur prolifération, la régulation des ragondins est autorisée, notamment par le piégeage, mais uniquement dans un cadre strict et réglementé. Le piégeur doit être agréé par un organisme à la suite d'une formation d'au moins 16h, ce qui est le cas à Saint-Denis-d'Anjou..

La maîtrise des populations de ragondins est importante pour protéger les milieux naturels, éviter des dégâts coûteux sur les infrastructures et réduire les risques sanitaires. Toutefois, cette régulation doit être menée de manière responsable, dans la cadre légal et avec les méthodes autorisées.

A Saint-Denis-d'Anjou, en 2025, XXX ragondins ont été capturés, ainsi que ????



■ BRUITS ET NUISANCE DE VOISINAGE

L'article 5 de l'arrêté préfectoral n°2008-D-278 du 15/08/2008 stipule que les travaux de jardinage, bricolage, tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, ... ne peuvent être effectués qu'aux moments suivants :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour le respect du voisinage, quelques règles de civilités sont nécessaires pour le bien-être de chacun : ne pas mettre la musique trop forte, ne pas faire trop de bruit lorsque l'on mange dehors.



■ DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages de déchets nuisent à notre environnement et à la propreté de notre commune. Abandonner des déchets sur la voie publique ou dans la nature est interdit par la loi et passible d'amende (article L541-3 du Code de l'environnement).

Par ailleurs, afin de ne pas gêner les piétons et par respect pour le voisinage, les bacs gris et sacs jaunes doivent être sortis peu avant la collecte ; de même, les bacs gris et les sacs jaunes non collectés car non conformes doivent être ramassés au plus tôt après la collecte.

■ DÉJECTIONS ANIMALES

Pour le bien-être de tous, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique. En plus d'être une question de respect et d'hygiène, c'est une obligation légale. Selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe. Le montant de l'amende prévue dans ce cas est de 35 €.



CIRCULATION EN AGGLOMÉRATION

Pour la sécurité de tous, il est essentiel de respecter les limitations de vitesse en agglomération. 50 km/h, vitesse maximale autorisée en agglomération. Les zones aménagées sont limitées à 30 km/h et la zone de rencontre est, elle, limitée à 20 km/h. Nous comptons sur la vigilance et le respect des règles de chacun pour assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Merci de votre attention et de votre prudence sur la route !

BIEN VIVRE ENSEMBLE

■ ENTRETIEN DES HAIES ET TALUS

Chaque habitant est responsable de l'entretien des haies et talus de sa propriété.

Il a notamment obligation de veiller à ce que les branches, épines et divers végétaux ne dépassent pas sur les trottoirs et n'empêchent pas la libre circulation des piétons. En cas de danger pour la sécurité, la commune pourra faire réaliser les travaux d'égagement dont les frais seront à la charge de l'occupant (article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales).

■ BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les déchets végétaux sont des déchets ménagers au sens de l'annexe II de l'article 5141-8 du Code de l'environnement. A ce titre, leur brûlage est interdit, et, tout particulièrement en agglomération au sens du code de la route. Idem pour tous autres produits tels que pneus, huile de vidange, gasoil.



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux peut être toléré uniquement en campagne. Du 1^{er} octobre au 31 mai, le brûlage en campagne est autorisé. Il ne doit pas gêner le voisinage et les usagers des axes routiers notamment par les fumées. Des sanctions pourront être appliquées aux contrevenants.

■ STATIONNEMENT / ARRÊT MINUTE

Il est impératif de respecter les zones de stationnement pour des raisons de sécurité. Le stationnement d'un véhicule ne doit jamais gêner la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'un autre véhicule. Stationner sur un trottoir est interdit par l'article R417-11 du Code de la Route et est passible d'amende.

Des arrêts minutes ont été matérialisés à proximité des commerces afin de permettre aux clients de se stationner facilement et de faire leurs courses.



Animations 2025



2



1



1



2



2



7



1



0



1



6



3



4



8



6



6



5



6

LEGENDES :

- 1 Forum des associations
- 2 Journées Citoyennes
- 3 Revitalisation de centre bourg : signature d'une convention avec Madame la Préfète
- 4 Classe 5
- 5 Nouvelle entrée à la salle des sports
- 6 Passage du Tour de la Région Pays de la Loire
- 7 Accueil des nouveaux dionysiens
- 7 Marché du mardi



Photos du
Bazoufest
 #3 Édition



■ LES CLOS DE SAINT-DENIS-D'ANJOU

Le 6 octobre 2025 une nouvelle association a été créée sur notre petite cité de caractère : Les Clos de Saint-Denis-d'Anjou. Ces clos constituent un héritage vivant du patrimoine rural local. Ils étaient autrefois délimités par des murs en pierre ou des haies vives, utilisés comme des jardins nourriciers : vergers, potagers, vignes, plantes médicinales et fleurs ; des espaces intimistes abrités du vent et du regard, alliant utilité et beauté.

L'objet de cette association sera de conserver et de restaurer les murs en pierres sèches, préserver les éléments anciens (puits, murets, abris), maintenir une harmonie entre patrimoine, utilité et biodiversité, veiller à une cohésion visuelle entre les clos du village pour renforcer leur identité commune.

Le patrimoine, lorsqu'il est pensé comme ressource et non comme contrainte, devient un élément central de la politique d'aménagement, de revitalisation et d'identité territoriale. Il s'agit d'enjeu crucial pour redonner vie au cœur historique et aussi indirectement pour favoriser l'attractivité communale.

L'association essaiera d'accompagner la municipalité dans cet axe de politique de revitalisation. Une quarantaine de personnes sont déjà plus ou moins impliquées dans ce projet alors pourquoi par vous ? Nous vous attendons au sein des divers ateliers, manifestations culturelles, expositions, visites de jardins qui vous seront proposées.

Président : Jean-Yves Bachelot

■ AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS « AFN » ET « AUTRES CONFLITS » (FÉDÉRATION A. MAGINOT) DE SAINT-DENIS-D'ANJOU

En 2025, 2 de nos chers amicalistes ayant disparu, l'effectif n'est plus que de 26 Membres : 10 dames, ressortissantes de l'Office National des Anciens Combattants, 2 Sympathisantes d'une part, 13 Anciens Combattants et 1 Sympathisant d'autre part. 7 Personnes demeurent au Conseil d'Administration, dont 1 au Bureau.

A chaque Cérémonie, Madame Dominique de Valicourt, Maire de Saint-Denis-d'Anjou lit le message de notre Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et dépose, avec le concours des jeunes, la gerbe du Conseil Municipal, au Monument aux Morts. Tous nos amicalistes perpétuent le Souvenir des Camarades disparus.

L'association a aussi un triple but :

- * Suite au décès d'un Ancien Combattant, sur demande à l'U.D., et après étude du Dossier, une aide financière peut être attribuée à sa veuve

- * Tous les ans, les 150 amicales participent à la "Caisse d'Entraide de l'Union Départementale"

- * Pour "le Bleuet de France" (orphelins et blessés de Guerre), l'association a récolté le 10 Mai = 55,80 € et le 11 Novembre :

Militaires, anciens OPEX, syndicat, vous pouvez adhérer à notre association !

Le Président : Jackie DROGON.



■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Saint-Denis-d'Anjou joue un rôle essentiel dans la vie de nos écoles.

Composée de parents bénévoles, elle soutient les projets éducatifs, accompagne les familles et contribue à renforcer les liens entre les élèves, les équipes pédagogiques et la commune.

Tout au long de l'année, l'APE organise des actions conviviales dont les bénéfices financent des sorties scolaires, du matériel pédagogique ou culturel, ainsi que diverses initiatives au service des enfants.

Parmi les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- La vente de fromages, un moment apprécié qui permet de soutenir les projets de l'année;
- Les animations autour du carnaval, Pâques, la fête des écoles pensée pour offrir aux enfants un temps festif et chaleureux.

L'APE est également un espace d'échange et d'engagement : chaque parent peut apporter ses idées, participer aux événements ou rejoindre l'équipe selon ses disponibilités.

Ouverte à tous, l'association accueille volontiers de nouveaux membres. Rejoindre l'APE, c'est prendre part à la vie de l'école et contribuer au bien-être des enfants de Saint-Denis-d'Anjou.



Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'APE, via nos réseaux.

apesda53@gmail.com

Tel 0630032931

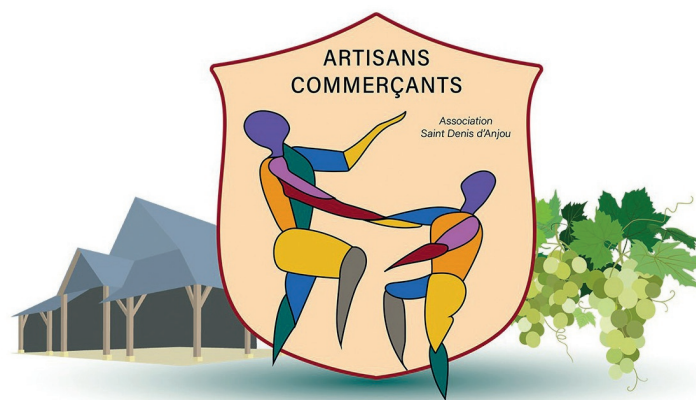


■ ARVEM

Notre 26^{ème} vendange s'est déroulée le 20 septembre, date précoce liée aux conditions climatiques. La qualité est au rendez-vous présageant un excellent millésime avec une quantité supérieure à 2024. Nous étions près de 60 à partager le sécateur et les moments de convivialité avec le repas qui a suivi. La mise en bouteille s'effectuera en avril 2026 avec une nouvelle étiquette réalisée par l'artiste mayennaise Fabby.

Les membres de l'association, dionysiens ou lavallois pour la plupart, contribuent à la réussite

de notre vigne avec une participation régulière aux différents travaux, en complément de Monsieur Roussel, notre prestataire de services. N'oublions pas notre viticulteur, la famille Delaunay au château de Putille à La Pommeray dans le Maine-et-Loire qui bonifie notre récolte. Les membres d'ARVEM vous souhaitent une excellente année 2026 en partageant un verre de chenin du Domaine de la Morinière, cher à nos papilles.



■ ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Le 8 mai a eu lieu notre pique-nique annuel. Cette année, nous remercions Barend et Carola Mols pour nous avoir accueillis. C'est une journée de détente pour tous les membres de l'association et leurs familles.

Notre traditionnel vide-grenier a eu lieu le 29 juin sous de fortes chaleurs, ce qui a découragé certains exposants et visiteurs. Nous le reconduirons le 28 juin 2026.



Nous avons participé, comme chaque année, au Forum des Associations qui a eu lieu le 6 septembre.

Et pour finir l'année, nous sommes présents au Marché de Noël.



BUREAU :

Fabrice DALMONT : président -
Jérôme GUIARD : vice-président -
Jonas COUSIN : trésorier -
Florine RULLIER : vice-trésorière -
Nolwenn COUSIN : secrétaire -
Angéline PECLAT : vice-secrétaire -
Marie-Laure ROINET : membre du bureau

MEMBRES : **Damien CHEHERE**, **Sandrine CONGNARD-HARDY**, **Kévin CHARLES**, **Marie-Véronique SHIBAYAMA**, **Emilie JOUBERT**, **Elodie VIART**, **Ludovic PELTIER**, **Jérémy DUMAIS**, **Yann ROINET**, **Jérémie THIBAUT**, **Carola MOLS**, **Benoît MARHADOUR**, **Virginie DE CONINK**, **Sixtine ROUSSEL**, **Alexandre MARGUERITE**, **Edouard GENDREAU**

■ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Denis-d'Anjou poursuit ses actions tout au long de l'année afin de soutenir les activités du centre de secours et de renforcer les liens avec la population, à commencer par l'organisation de la Sainte-Barbe.

Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des artisans et commerçants locaux pour leur précieux soutien lors de la réalisation et de la diffusion des calendriers. Leur sponsoring est essentiel au bon fonctionnement de l'amicale et à l'organisation de ses manifestations.

Dans cette dynamique, l'amicale a le plaisir d'annoncer l'organisation d'une randonnée gourmande qui se déroulera le samedi 26 septembre 2026. Cet événement convivial, déjà apprécié lors de l'édition 2025, proposera à nouveau un parcours accessible à tous, ponctué de pauses gourmandes, avec un repas.

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne via la plateforme HelloAsso. Les informations pratiques (parcours, horaires, tarifs) seront communiquées prochainement.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Denis-d'Anjou remercie par avance l'ensemble des participants et partenaires pour leur soutien et leur fidélité.



■ ASSOCIATION BADMINTON CLUB DIONYSIEN

Après avoir tenu le club d'une main ferme (et d'une raquette encore plus ferme), notre président Pascal Bougoin passe officiellement le relais. On le remercie pour tous les services gagnants, les réunions marathons et ces années parmi nous.

C'est désormais Vincent Gueffier qui prend la tête du club ! Prêt à smasher les projets, défendre les valeurs de l'ABCD et poursuivre cette nouvelle page, pleine d'énergie, de fun et de volants, toujours dans la bonne humeur !

Bienvenue au nouveau président et encore merci à l'ancien pour tout ce qu'il a apporté au club... Allez, on continue à faire vibrer les terrains ensemble !



■ DE VARENNES À SAINT-MARTIN

Une sensationnelle année 2025 pour l'association « de Varennes à saint Martin » avec de nombreuses surprises tant à Varennes qu'à saint Martin de Villenglose !

■ La fête de l'association a eu lieu à Varennes dimanche 11 mai : nous avons eu le plaisir de recevoir les enfants du Conservatoire de Château-Gontier ainsi que leurs accompagnateurs et parents, le chœur des enfants du Conservatoire à l'extérieur de la chapelle sous un soleil de printemps mais aussi celui des adultes dans l'après-midi accompagné au piano. Bien évidemment les barnums ont été montés de manière à pouvoir accueillir toute la journée les visiteurs et notamment ceux qui avaient réservé leurs déjeuners. Cette année particulièrement tournée vers les enfants, la décision avait été prise de rendre gratuit les déjeuners des enfants de moins de douze ans accompagnés par leurs parents. Au programme : une visite guidée gratuite de la chapelle ainsi que les désormais traditionnels jeux en bois à la disposition de tous !

■ Mercredi 23 juillet a été un grand jour pour l'association car ce jour-là, plusieurs membres de l'association sont venus dans l'église de Saint-Martin de Villenglose pour assister à la dépose du tableau du maître-autel en vue de sa restauration. Celle-ci est la conséquence d'un prix qui est venu récompenser la seconde place d'un concours organisé en 2024 par la sauvegarde de l'Art Français avec des élèves de seconde du lycée de l'Immaculée-Conception à Laval. Ce tableau qui est inscrit à l'inventaire des monuments historiques bénéficie également de l'aide financière de la Direction régionale des affaires culturelles en Pays de Loire. La restauration a été confiée pour la toile à Fanny Chauvet, restauratrice de tableaux et à Hervé Vieillerobe, menuisier-ébéniste pour l'encadrement et le châssis. Le retable qui abrite ce tableau représentant la Résurrection du Christ a été réalisé en 1739 probablement par un artiste angevin, Pierre Simier. Il reste à confirmer son auteur et découvrir l'artiste qui a peint ce tableau. Nous aurons peut-être la réponse au cours de l'année 2026 quand le tableau retrouvera sa place dans le retable.

■ Dimanche 12 octobre, retour à Varennes pour accueillir un large public lors du récital lyrique organisé par l'association en l'honneur de la soprano Elise Archambault accompagnée du pianiste Pablo Ygourt. Un récital d'une grande qualité suivi d'un apéritif champêtre par une douce soirée d'automne. A cette occasion, nous avons eu l'immense joie d'accueillir Madame du Genestoux, la fondatrice de notre association le 8 juillet 2000. Elle nous a fait le grand honneur de se joindre à nous pour cet événement musical

remarquable dans la chapelle qu'elle a contribué à sauvegarder, restaurer et promouvoir tout au long de ces années jusqu'à son départ en 2021. Les dionysiens en général qui la connaissent bien et tous les membres de l'association ont été très heureux de la retrouver et de lui témoigner sa reconnaissance et son affectation et Dominique de Valicourt, notre maire, a profité de cette occasion pour lui remettre la médaille de la ville lors d'une cérémonie à la mairie. Madame du Genestoux a été enchantée de ces quelques jours dionysiens et nous remercie infiniment de l'accueil que nous lui avons réservé et elle se propose de revenir plus souvent !

En 2026, la fête annuelle aura lieu à Saint-Martin et sera également tournée vers les enfants du village et leurs familles car nous nous sommes rapprochés à la fois des écoles et des parents d'élèves pour organiser autour des enfants les festivités annuelles de l'association ! Bonne année 2026 à tous !



Evènements :

Le **jeudi 19 mars 2026**, dans le cadre des « Jaudis de la SAHM », la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne fera une série de visites sur le thème des décors muraux dans les églises et chapelles à Saint-Denis-d'Anjou.

14h30. Rendez-vous sur le parvis de l'église paroissiale. Accueil de la mairie puis visites successives.

■ **Visite de l'église paroissiale :** peintures monumentales milieu 13e et 15e siècles

■ **Visite de la chapelle Saint-Pierre de Varennes-Bourreau :** peintures monumentales 12, 13 et 15e siècles

■ **Cimetière :** visite de chapelles funéraires néo-gothiques du 19e siècle

■ **Visite de la chapelle Saint-Martin de Saint-Martin-de-Villenglose :** peintures monumentales 15e siècle.

Les habitants de la commune de Saint-Denis-d'Anjou sont cordialement invités à participer à l'excursion.



■ ECLAIR DIONYSIEN

La saison de l'Éclair Dionysien a officiellement démarré fin août avec la reprise des séances pour les adultes. Mais c'est en amont que nous avons préparé cette nouvelle saison. C'est une équipe très motivée qui démarre cette nouvelle saison 2025-2026.

Composition du bureau :

Président : Thomas Berthelot,

vice-président : Laurent Collin,

Trésorier : Jérémie Clavreul,

vice-trésorier : Gilles Frétard,

Secrétaire : Doloir Hilda,

vice-secrétaire : Kevin Portais,

Membres actifs : Thierry Guérit, Michel Clavreul et Antony Plu



Une rentrée dynamique :

Le 06 septembre dernier, nous avons participé au Forum des associations où nous avons un stand et quelques tables installées dans la salle pour permettre aux visiteurs de pratiquer notre discipline. Nous avons eu quelques visites qui nous ont amené quelques inscriptions, notamment chez les enfants.

Nos effectifs :

A ce jour, le club compte 57 licenciés (adultes et enfants), avec quelques inscriptions qui sont encore en cours de régularisation.



Côté adultes :

Nous comptons 41 adhésions, dont 29 réparties dans 4 équipes qui représentent fièrement les couleurs du club dans quatre compétitions départementales (M2, M4, M5 et M6). La première phase a débuté le vendredi 26 septembre et s'est terminée mi-décembre. L'effectif en compétition est stable mais reste toutefois un peu court. Le reste des adhérents est inscrit en loisirs.

Depuis le début de saison, nous avons participé à plusieurs manifestations organisées par le Comité (Coupe de la Mayenne et coupe des doubles ainsi que le championnat vétérans le mardi soir). Les résultats de nos équipes sont visibles sur notre Facebook après chaque rencontre.



Côté enfants :

Pour les 16 jeunes licenciés, la première séance a eu lieu le lundi 19 septembre dernier. Pour ce premier rendez-vous, quinze enfants âgés de 8 à 12 ans ont répondu à l'appel. Cette année, ils seront encadrés par Tom Travers (jeune diplômé) sur une séance par semaine. Rendez-vous chaque lundi de 19h à 20h avec 1 créneau 18h-19h pour les débutants et 1 créneau 19h-20h pour ceux engagés en compétition et les plus expérimentés. Il n'y a pas de séances pendant les vacances scolaires. Nous avons une équipe engagée en championnat, celle-ci est composée de 3 joueurs encadrés par Steven Portais et Grégory Devy. Les rencontres à domicile ont lieu le samedi matin à 10h, environ tous les quinze jours.

Vie et actions du club :

Dans le cadre de la promotion du club, nous avons, depuis le début de saison, organisé des ventes de saucissons/bières et fromages ainsi que des huîtres pour les fêtes de fin d'année. Ces actions permettent de récolter des fonds qui vont nous permettre d'organiser nos manifestations futures, de nous équiper et mettre à disposition de l'ensemble de nos adhérents tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement et la leur bonne progression durant les séances.

Evènements :

Des événements sont en cours d'étude pour l'année 2026, les dates seront communiquées sur notre Facebook, mais vous pouvez d'ores et déjà noter :

- **10 janvier 2026 :** Tournoi ouvert à tous (après-midi pour les jeunes et soirée pour les adultes)
- **12 janvier 2026 :** Galettes et pot de l'amitié offerts à nos adhérents, sponsors et municipalité
- **6 juin 2026 :** Troisième édition de notre tournoi des 3P

Pour toutes questions ou demandes d'informations, vous pouvez contacter :
Thomas BERTHELOT au 06 83 56 84 15



■ ÈRE DE LIEN

A l'Ère de Lien, des activités qui font du bien !

Fondée en 2012 par quatre Dionysiennes, l'ère de Lien qui a pour vocation de créer du lien entre les habitants (comme son nom l'indique !) a trouvé son rythme de croisière entre activités régulières, hebdomadaires ou mensuelles, et rendez-vous exceptionnels au cours de l'année.

Forte d'une cinquantaine d'adhérents, cette association a à cœur de proposer des activités qui puissent répondre aux attentes des uns et des autres, jeunes et moins jeunes... Souvent proposées par des adhérents eux-mêmes, ces activités sont variées :

- Atelier d'anglais « Let's speak English mayennais » pour échanger en anglais, chanter et même partager un repas inspiré d'une recette anglaise. Rendez-vous chaque 1er vendredi du mois à 20h à la salle des associations, à la mairie. Référent : Rémi Bataille, tel 06 44 39 29 53
- La Dictée de l'Ère de Lien chaque 2e vendredi du mois, à partir de 13 h 30 au bar "Le Médiéval". Référente : Christine Lamarle
- La soirée Jeux de société chaque 3e vendredi du mois à 20 h à la salle des associations à la mairie. On découvre des nouveautés mais on rit aussi autour de jeux plus classiques... Référente : Colette Le Gall.
- Atelier Laine et Chiffons chaque mercredi de 17 h à 19 h (Tel : 06 74 58 97 12 pour connaître le lieu)
- Activité Qi Gong chaque samedi de 10 h à 11 h 30 à la salle de psychomotricité (structure modulaire à côté de la salle socio-culturelle). Référent : Bruno Marchessou, tel 07 86 21 13 79

Ces activités sont ouvertes à tous, gratuitement. Il suffit d'adhérer à l'Ère de Lien (tarif libre à partir de 5 €), hormis pour le Qi Gong dont la cotisation est de 75 € pour l'année.

Les nouveautés

Nouveauté cette année : la dictée de l'Ère de Lien sera suivie d'un temps pour partager nos coups de cœur lecture autour d'un petit café, d'un thé ou d'un chocolat au Médiéval... Ce rendez-vous est organisé en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Denis-d'Anjou.

Toujours dans ce même esprit de lien entre associations ou établissement, un partenariat s'est mis en place avec l'Ehpad du Dr Géhère-Lamotte. Des adhérents de l'Ère de Lien participent régulièrement à des après-midis jeux de société ou à des ateliers « travaux manuels ».

Vis la Joie fait une pause. En 2026, il n'y aura pas de salon Vis la Joie. L'association s'accorde une petite pause, un temps qu'elle mettra à profit pour trouver de nouvelles idées, de nouveaux exposants et ainsi revenir en 2027 avec plus d'enthousiasme et d'énergie !

Les Estiv'halles : au cœur de l'été, l'Ère de Lien organise ses traditionnels marchés pique-nique les Estiv'Halles. Rendez-vous les mardis 7 juillet et 25 août 2026 à partir de 16 heures.

CONTACT

Président : Bruno Marchessou
tel 07 86 21 13 79.

Trésorier : Rémi Bataille.

Secrétaires : Emilie Querville
et Florence Loyez.

Membres : Anne France, Colette Le Gall
et Fabrice Duchâtelet.



■ GÉNÉRATION MOUVEMENT

Pour toutes les générations, et ça se confirme d'année en année !

Pour la rentrée 2025 : 2 ateliers dessin et peinture d'art, animés par Nathalie de Chivré, professeur de peinture d'art. 20 personnes sont inscrites à ses cours, de 10 ans à 70 ans et plus... Nous avons doublé les effectifs de 2024. Une exposition aura lieu en août/septembre 2026, salle canoniale, pour présenter les artistes et leurs œuvres.

Une nouveauté : 1 atelier théâtre animé par Nathalie Delhommeau. 9 enfants (de 8 à 10 ans) participent à ses cours. Le travail de ce groupe sera présenté en juin 2026, lors de la fête des écoles.



Les cours de Gym, Pilates, du lundi matin ainsi que les cours de renforcement musculaire du mardi soir fonctionnent bien.

Nos amateurs de belote et autres jeux se réunissent le mercredi après-midi, salle du Conseil de la mairie et nous terminons toujours ces moments avec un goûter.

Des sorties sont proposées (2025 : théâtre à Meslay du Maine, Maulévrier et Carrouges avec nos amis de Châtelain, la fête de l'entrecôte à Denezé sous Doué, visite de Château-Gontier en petit train, croisière et déjeuner, visite de la Rochelle), et nous terminerons l'année à Denezé sous Doué avec un déjeuner/spectacle.



Nous proposerons encore de belles sorties en 2026. Et toujours de belles rencontres avec nos amis du territoire de Bierné. Et peut-être de nouvelles activités à proposer à nos 170 adhérents.

En adhérant à la Fédération Générations Mouvement, vous profitez de tarifs préférentiels sur des locations saisonnières, des voyages, sur les assurances, mutuelle, commerçants partenaires etc... N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

CONTACT

generationsmouvement-sda@laposte.net

Présidente : Chantal Jacob, 06 33 67 48 56

Vice-président : Patrice Gauthier

Trésorier : Bernard Gasnier. 06 16 04 25 00

Trésorier adjoint : Bernard Gasnier.

06 16 04 25 00

Secrétaire : Bérengère Rénier, 06 88 91 61 91



Chorale Grain d'Phonie
53 Saint Denis d'Anjou

■ GRAIN D'PHONIE

Une nouvelle année s'est déroulée pour Grain d'Phonie toujours sous la direction de notre cheffe de chœur Marie-Thérèse Brebion. La chorale

a continué à étoffer son répertoire mêlant variété, classique, jazz, etc...



Pour la fête de la musique 2025, Grain d'Phonie s'est associée à la chorale de Fillé sur sarthe pour donner un concert sous les halles de Saint-Denis d'Anjou. Certains membres de la chorale ont également participé au concert 500 voix pour les chansons françaises à l'Arena Loire de Trélazé au mois de mars et aux intemporels chantent Céline Dion à Antarès au Mans en avril.

La chorale est toujours à la recherche de nouveaux choristes et notamment de basses et de sopranos. Donc si vous souhaitez rejoindre notre ensemble très convivial, vous pouvez nous laisser un message sur le facebook : <https://www.facebook.com/gdp53> ou par mail au secrétaire de l'association : nicolas.kinot@gmail.com. Pas besoin de connaître la musique ; les répétitions se tiennent tous les mercredis de 20h à 21h30 et la cotisation annuelle est de 40 €.



Nous prévoyons une assemblée générale au printemps 2026 et souhaitons de nouvelles adhésions pour pérenniser le Comité de Jumelage. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez notre équipe : Roger Guédon, Colette Le Gall, Sylvaine Chéhère, Gérard Sarkissiantz

Coordonnées :

roger.guedon53@orange.fr – tél. 06.80.06.31.64
c.legall.envol@wanadoo.fr – tél. 06.14.97.24.14

■ JUMELAGE

Vive le jumelage Saint-Denis-d'Anjou - Buxheim

Le week-end de l'Ascension, les membres du comité de jumelage ont été accueillis par les amis de Buxheim. Un accueil chaleureux et joyeux sous escorte de la police de la route ! Au programme : visite de l'école primaire totalement réhabilitée. Le maire a détaillé cet investissement très important de 8 millions d'euros, dont 2 millions à charge de la commune et 6 millions de subventions (Etat de Bavière et différents organismes de financement).

Le comité de jumelage offre un ukulélé à la directrice pour sa professeure de musique. La classe « chorale » présente un mini-récital franco-allemand avec Nicolas Kinot en improvisation au ukulele. Après le déjeuner à la brasserie typiquement bavaroise Härle, le groupe a visité cette entreprise artisanale et traditionnelle. La soirée s'est déroulée au « club-house » du FC Viktoria (vestiaires du foot entièrement neufs suite à un incendie) avec perçage du fût de bière et animation par l'orchestre V.O.U.S. de Saint-Denis-d'Anjou. Le samedi, était organisée une visite de la Chartreuse de Buxheim et de ses stalles récupérées après 80 ans de pérégrination en Angleterre, suivie d'un concert par notre orchestre de ukulélé, avant un pique-nique champêtre dans les jardins. Au cours de l'après-midi, de nombreuses familles ont découvert Memmingen, à moins de 3 minutes de Buxheim, ville historique et médiévale dans laquelle a séjourné Napoléon au temps de sa grande armée (1805). C'est une soirée de gala qui a clôturé ce séjour sur les bords du lac de Buxheim : animation par la fanfare de Buxheim et repas à la française !

Symbole de notre jumelage : à l'identique de la signature à Saint-Denis-d'Anjou, renouvellement de la Charte du Jumelage par nos deux maires, Dominique de Valicourt et Wolfgang Schmidt, et échange de cadeaux, dont 5 autres ukulélés offerts par le comité de jumelage pour l'école élémentaire et un diptyque artistique sur nos deux villes de Paule Persil, calligraphe mayennaise, meilleur ouvrier de France, offert par notre commune à la mairie de Buxheim.

Perspectives 2026 :

- Echange des sapeurs-pompiers à Buxheim le week-end du 21 juin 2026,
- Prise de contact et correspondance entre nos deux écoles.



■ OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme a enregistré une augmentation de fréquentation sur sa saison estivale. L'année a été riche en animations avec un programme diversifié. Nous avons vécu l'édition de « Livres en Fête » couplée à celle des « Peintres dans la Cité » accompagnée d'un concert en déambulation du VOUS. Il y a eu, encore cette année, une très bonne fréquentation. En 2026, nous continuerons « Livres en Fête » et les « Peintres dans la Cité » sur le même dimanche, soit le 10 mai 2026 !

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, la pièce de théâtre « Le Ravissement d'Adèle » de la troupe des Vilains de Parcé-sur-Sarthe a été proposée. Les personnes présentes ont passé une excellente soirée. La pièce de la Houlala Compagnie de Sablé-sur-Sarthe « Le Capitaine Fracasse » qui s'est tenue le 9 août a rencontré un franc succès avec presque 300 personnes ! Le public de tous âges a été ravi. Pour la fête de la musique, l'orchestre Crescendo de Parcé-sur-Sarthe est venu nous jouer de magnifiques morceaux.



Les 7 expositions qui se sont déroulées sur l'année, s'appuyaient sur des techniques et des styles différents. De belles découvertes ! En 2026, il y aura encore 7 expositions dont une réservée aux cours de peinture proposés par Générations Mouvement. Un bon moyen de découvrir les œuvres de vos amis, voisins ou connaissances dionysiennes.

Nous organisons toutes ces animations pour vous, alors n'hésitez pas à venir vers nous pour nous faire part de vos envies. **Notez dès à présent dans vos agendas, nos dates d'animations 2026 :**

- 7 expositions d'avril à fin octobre
- 10/05/2026 : « Livres en Fête », Concours des Peintres dans la Cité et animation musicale du groupe F'Pok de Laval
- 05/2026 : pièce de théâtre de la troupe Pas sage à l'acte d'Auvers-le-Hamon
- 07/2026 : Concert de cuivres de l'école de musique de Meslay-du-Maine et d'Ernée
- 19 et 20/09/2026 : Journées Européennes du Patrimoine avec un concert de piano de David Vincent accompagné d'une chanteuse. Nous aurons besoin de vos talents d'écriture !
- 2 jeudis à thème (dates à préciser)



Nous avons également une boutique, remplie de produits de toutes sortes : mugs, magnets, vin de Saint-Denis-d'Anjou, tote bags, posters... Mais aussi des cartes postales, des macérats et hydrolats d'Anjou Fleurs, des savons d'Opaline, du jus de pomme de La Morlière... **Pleins de belles choses pour gâter votre entourage ou vous-même !**

L'Office de Tourisme est toujours à la recherche de bénévoles, **n'hésitez pas à nous rejoindre.** Pour cela, rien de plus simple, **il vous suffit de contacter l'Office de Tourisme** (02 43 70 69 09 – officedetourismesda@gmail.com) **ou de passer nous voir !**

■ LE PÉVIGNON

L'association du Pévignon, lors de son assemblée générale du 10 mars 2025, a renouvelé la composition du bureau :

- **Président** : Hervé LANDAIS
- **Vice-Président** : Philippe HARDY
- **Trésorière** : Florence LANDAIS
- **Secrétaire** : Martine DEVAUD.

Le 21 juin 2025, l'association a réuni une centaine de personnes, membres et bienfaiteurs, mais aussi toutes les personnes qui soutiennent la vie paroissiale à Saint-Denis-d'Anjou autour d'un déjeuner convivial, malgré la chaleur étouffante à l'ombre sous les arbres, ce fût un moment agréable apprécié de tous.

En 2025, l'association a répondu aux besoins de particuliers (les tables et les bancs ont été mis à disposition 18 fois). Ce service est ouvert à tous en 2026 pour vos fêtes dionysiennes ou privées.

En juin 2027, le Pévignon souhaite fêter ses 100 ans d'existence. Je souhaite à cette occasion réunir tous les dionysiens, mais aussi tous ceux qui se sont investis dans la vie de la Paroisse ; la vie des Ecoles catholiques, des kermesses, mais aussi de l'Intrépide, du théâtre au patronnage et enfin du basket-ball sur le terrain au Parc du Pévignon... A cette occasion, nous inviterons les prêtres de la Paroisse et le Père David DUGUE nommé responsable de la Gestion des biens de l'Evêché et de l'enseignement Catholique.



Je profite du bulletin municipal pour demander aux dionysiens âgés de 70 à 100 ans qui ont des souvenirs, des photos, du basket-ball sur le terrain du Parc du Pévignon. Le terrain pour ce sport a été stabilisé et goudronné en 1959 sous les directives du Père Bernard THOREAU. Si certains joueurs, joueuses se reconnaissent, merci de me faire parvenir vos archives.

Je remercie tous les bénévoles qui défendent l'association, de par leurs motivations, le temps passé, chacun selon ses compétences personnelles, dans un cadre et une ambiance familiale.

Le Président :
Hervé LANDAIS,
06-27-88-53-49



■ COMITÉ DE PÊCHE DE LA MORINIÈRE

2025 fut une année moyenne côté activités et recettes du fait de la fermeture de la pêche à la carpe pendant 4 mois liée au manque d'eau dans les étangs.

Le début de saison a été bon pour les carnassiers. et le comité a connu une bonne participation aux 3 lâchés de truites dans le petit étang en mars et mai.

Pour 2026, prévision : brochet, sandre, gardon au grand étang ; truites et gardons dans le petit étang pour mars et mai.

Président : M. Tricot



■ RANDONNÉES DIONYSIENNES À PIED, À CHEVAL ET À VÉLO

Nous sommes environ une quarantaine de bénévoles à nous mobiliser tout au long de l'année pour l'entretien ou la création de nouveaux chemins et la préparation des randonnées.

Retour sur les animations 2025 : le 2 juin 2025, la randonnée pédestre et VTT s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dynamique. Les participants ont profité de parcours adaptés (2 parcours VTT et 2 parcours pédestre), d'une belle organisation et d'une météo favorable, contribuant à la réussite de cette journée sportive. Ce sont 130 participants qui ont pu découvrir ou redécouvrir nos beaux chemins et notre village.

Le dimanche 6 juillet 2025, place au rallye équestre qui a rassemblé 16 cavaliers et 4 attelages pour une boucle d'environ 24 km entre chemins creux, tour des étangs et traversée du village.

La matinée s'est conclue par le traditionnel apéro sous les Halles, moment de partage et de convivialité.

Programme 2026 : une année pleine d'animations

- **14 juin 2026** : randonnées VTT et pédestre
Des parcours pour tous, à la découverte de nos chemins et paysages, dans une ambiance chaleureuse et sportive
- **5 juillet 2026** : rallye équestre - 40 ans Un anniversaire à ne pas manquer ! Au programme : rallye équestre attelé et monté, suivi d'un repas spectacle avec Elisa Laville, pour une journée placée sous le signe de la fête et du partage
- **3 août 2026** : accueil d'une étape du festival international de cyclotourisme Une étape conviviale et internationale qui fera vibrer notre commune au rythme du vélo





■ UNION SPORTIVE DIONYSIENNE

Fondée en 1943, l'Union Sportive Dionysienne (USD) est un club ancré de longue date dans la vie sportive locale. Aujourd'hui, il rassemble près de 150 licenciés, répartis entre les équipes seniors masculines, les équipes féminines et les catégories jeunes.

Les équipes de U7 à U17 évoluent en groupement avec les clubs de Morannes et de Daumeray, permettant d'assurer une pratique sportive de qualité et un encadrement adapté pour les plus jeunes.

L'équipe Seniors Féminines, engagée en loisir, évolue également en entente avec Morannes, tandis que les Seniors Masculins sont exclusivement sous les couleurs de l'USD.

■ Une saison 2024-2025 riche en émotions

La saison 2024-2025 restera gravée dans l'histoire du club grâce aux performances exceptionnelles de l'équipe fanion.

En terminant 2^e de son groupe de Division 1, l'USD a validé son accession au niveau Régional 3, une belle récompense pour le travail collectif mené tout au long de la saison.

À cette réussite s'ajoute une victoire prestigieuse en Coupe Départementale "Bernard Poirrier" le 26 mai 2025, venant couronner une année sportive remarquable.



Hugo Bourdin



Mathieu Aubry

■ Un grand merci aux arbitres, bénévoles et supporters

L'USD remercie chaleureusement ses deux arbitres pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que l'ensemble des bénévoles, dont l'investissement est essentiel à la vie du club.

Un grand merci également aux nombreux supporters, présents tout au long de la saison et particulièrement mobilisés lors de la finale de la Coupe du District, pour leur soutien et leur ferveur.

■ De nombreuses actions menées en 2025 et de beaux rendez-vous en 2026

L'année 2025 a été particulièrement dynamique pour l'Union Sportive Dionysienne, avec l'organisation de nombreux événements visant à animer la vie locale et à soutenir les activités du club.

Parmi les temps forts, l'USD a organisé son traditionnel tournoi des jeunes U11 et U13 le 20 avril 2025, rassemblant de nombreuses équipes dans un esprit sportif et convivial. Le club a également proposé une soirée Magicien le 1er mars 2025, suivie d'un loto le 1er avril 2025, qui ont rencontré un franc succès.

D'autres actions ont également été menées tout au long de l'année, telles que la vente de saucissons et de fromages, ainsi que la vente des calendriers de l'USD, contribuant activement au financement et au développement du club.

Pour 2026, l'Union Sportive Dionysienne donne d'ores et déjà rendez-vous aux habitants pour plusieurs événements à venir :

- Tournoi des Jeunes le 25 Avril 2026,
- Spectacle le 31 Octobre 2026.

Notez dès à présent cette date : plus d'informations seront communiquées prochainement.

Contacts du club :

Président : Jean Christophe Tricot -
06 25 68 34 92

Vice-Président : Julien Godefroy -
07 86 39 57 36

Secrétaire : Antoine Chevreux -
06 37 05 65 46





■ VOUS : VÉRITABLE ORCHESTRE DE UKULÉLÉ DE SAINT-DENIS-D'ANJOU

Le VOUS a continué cette année ses répétitions du mardi toujours aussi conviviales avec 3 nouvelles recrues après le festival.

Cette année, ce fut également la 6ème édition du Maine Uke Festiv'halles.

Cela a bien occupé le groupe une bonne partie de l'année, travail récompensé par tous les retours positifs des festivaliers malgré une météo très capricieuse. Nous tenons, encore une fois, à remercier tout le monde (organisateurs, bénévoles, municipalité et festivaliers) pour ce magnifique festival.



Le VOUS a été présent sur un certain nombre de manifestations cette année :

- Concerts pré-festival à l'EHPAD de Saint-Denis-d'Anjou en mai
- Concert à Buxheim dans le cadre du jumelage le 31 mai
- Maine Uke Festiv'Halles 6 les 7 et 8 juin
- Fête de la musique à Avoise le 21 juin.
- Forum des associations début septembre
- Participation à l'aventlélé au mois de décembre
- Petite apparition au marché de Noël de Saint-Denis-d'Anjou le 6 décembre
- Concert au marché de Noël de la casa feliz à Sablé sur Sarthe le 13 décembre

Nous continuons maintenant à consolider et étoffer notre répertoire en intégrant de nouvelles chansons à celui-ci qui se veut toujours aussi éclectique.



■ YDÉDAL

La compagnie de théâtre professionnelle s'articule autour de 3 grands axes : le spectacle vivant, le clown en milieu hospitalier et l'événementiel.

La première du spectacle "Charnière", axé sur les émotions, aura lieu le 30 avril aux Angenoises à Bonchamp (53). Deux formats intimistes sont également en train de voir le jour : "Amour" et "Une vie en conte".

Contact : Cie Ydédal

06 25 61 50 28 - ydedal53@gmail.com



■ FRANCE SERVICES

L'espace France service du Pays de Château-Gontier est un lieu d'accueil, d'information, et d'accompagnement gratuit, situé près de chez vous à la mairie de Saint-Denis-d'Anjou. Des permanences sont également proposées à Bierné-les-Villages et à la Mairie Annexe de Château-Gontier/Bazouges.

France Services vous offre la possibilité :

- D'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur différentes thématiques de la vie quotidienne : famille, emploi, santé, retraite, énergie...

- D'effectuer vos démarches en accédant à un poste informatique en toute autonomie ou bien d'être accompagné(e) dans vos recherches et formalités diverses (créer d'adresse mail, créer vos comptes et espaces personnels, d'accéder à internet et aux sites partenaires, CAF, CPAM, MSA,...)

- D'être accompagné(e) dans la mise en relation avec un partenaire si besoin (prix de rdv, envoi d'un mail, téléphone)

Tout au long de l'année, la France Services propose aux usagers des temps forts, des interventions et des animations.

Accueil Téléphonique et Physique :

Le lundi et le mercredi de 9h à 12h, le mardi et le vendredi de 14h à 17h.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
au 06 74 03 30 87
ou bien à nous adresser un mail sur :
france.services@chateaugontier.fr

■ CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Faire sa carte d'identité ou son passeport à Saint-Denis-d'Anjou, c'est possible !



La mairie est équipée du dispositif permettant d'établir une demande pour la création de sa carte d'identité ou son passeport.



Flashez le Qr code pour trouvez l'ensemble des informations pratiques à la constitution du dossier et la prise de rendez-vous. Vous pouvez également vous rendre à l'Espace France Services de la mairie.

■ TRAVAUX DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

À partir du 1er janvier 2026, Territoire Énergie ne sera plus consulté concernant les dossiers de déclaration préalable (DP) ou le Certificat d'urbanisme opérationnel (CuB).

Pour connaître le coût de raccordement au réseau électrique de votre projet, il vous sera nécessaire d'effectuer une consultation via l'outil en ligne de simulations réalisé par Enedis.

Cette consultation ne vous dispense pas d'effectuer par la suite les différentes demandes d'urbanisme (CuB, DP, PC, PA...) à la mairie, qui se chargera de la transmettre au service d'urbanisme. Veuillez noter que, désormais, les frais liés à la viabilisation électrique seront à la charge du demandeur.



■ UDAP

Vous avez un projet de travaux ?

La commune vous accompagne

Consultez le service en amont ! Afin de vous accompagner au mieux dans votre projet, nous vous recommandons une première prise de contact par mail à l'adresse suivant : **udap53@culture.gouv.fr**

Vous préciserez :

- L'adresse des travaux ainsi que le numéro cadastral
- Quelques photos de l'existant permettant de comprendre les travaux à réaliser
- Le descriptif du projet souhaité, préciser le cas échéant les teintes, les matériaux
- Une esquisse d'implantation et de volumétrie pour les constructions
- Vos coordonnées téléphoniques

Indiquer dans l'objet du mail votre nom et la commune concernée. **Attention**, les mails ne doivent pas dépasser 5 MO. Si les pièces sont trop lourdes, vous pouvez les déposer sur la plateforme de téléchargement "wetransfer".

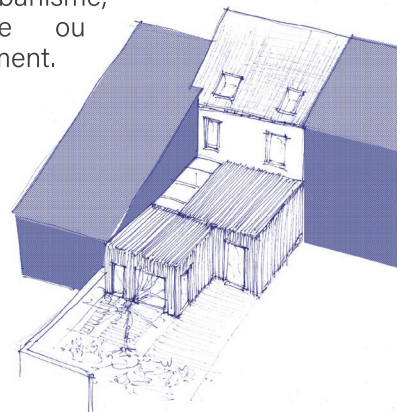
Un rendez-vous peut également être organisé avec l'architecte-conseil de l'association des Petites Cités de Caractère qui assure six permanences par an sur la commune (rendez-vous à prendre auprès de la mairie).



■ CAUE : CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le CAUE de la Mayenne est une association départementale au service de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Son objet est d'assurer la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère par 4 missions :

- L'information et la sensibilisation du public ;
- La formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels ;
- L'information et le conseil aux particuliers pour leurs projets de construction, rénovation ;
- Le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.



■ TRANSPORT À LA DEMANDE

Le transport à la demande ouvert à tous !

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt "transport à la demande" et vous dépose au lieu de votre choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs).

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h (sauf jours fériés). Des trajets sont autorisés avant 7h ou après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car. Ce moyen de transport permet d'effectuer des trajets de proximité jusqu'à 25 km pour 2,20€.

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans ou demeurant en dehors de la partie agglomérée de leur commune, la prise en charge peut s'effectuer à domicile.



Inscription, réservation, renseignement au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h ou sur le site aleop.paysdelaloire.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Coquet Sylvie

10 Rue de Beaumont
53290 St Denis D'Anjou
06 60 94 59 58

Derouet Véronique

6 Rue de Beaumont
53290 St Denis D'Anjou
02 43 07 03 34

Guerit Séverine

11 Rue de La Roche
53290 St Denis D'Anjou
06 46 83 20 70

Lebreton Séverine

La Domblancherie
53290 St Denis D'Anjou
06 31 90 70 17

Lustgarten Mélinda

5 Route de Bouere
53290 St Denis D'Anjou
06 74 02 12 91

Rouland Catherine

6 Rue du Clos de La Pierre
53290 St Denis D'Anjou
02 43 07 84 32



Mission Locale
de la Mayenne

PAYS DE LA LOIRE

■ MISSION LOCALE

Présente sur votre territoire, la Mission Locale de la Mayenne est un service public de l'emploi, à destination de tous les jeunes de 16 à 25 ans, leur apportant des réponses relatives à l'emploi, l'orientation, la formation et à toutes les problématiques de la vie quotidienne. Permanences en mairie sur rendez-vous.

MISSION LOCALE

<< UNE SEULE MISSION, T'ACCOMPAGNER >>

Telle est la devise de la mission locale.

- Tu as entre 16 et 25 ans ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap
- Tu cherches ta voie, un emploi, une formation
- Tu as des problèmes de mobilités, de logement ou des soucis dans ta vie quotidienne...
- Tu veux passer ton permis

Pour toute problématique, tu peux franchir la porte de la Mission Locale, un conseiller ou une conseillère te guidera pour résoudre tes difficultés. Des dispositifs pour un accompagnement personnalisé dans le parcours vers la formation, l'emploi ou les solutions aux difficultés de la vie quotidienne existent. Tu trouveras l'écoute et la disponibilité pour t'accompagner dans ton cheminement.

MISSION LOCALE DE LA MAYENNE

Antennes de Château-Gontier

3, boulevard de l'Atlantique

53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Fermeture à 17h le vendredi

Accueil sur rendez-vous tel : 02 43 07 27 49

Site internet : <https://www.emploi-des-jeunes53.org>

Facebook : @missionlocaledelamayenne

YouTube : la Mission locale de la Mayenne

Des rendez-vous sont possibles à la mairie de Saint-Denis-d'Anjou



■ ADMR

Pour bien vivre et bien vieillir à domicile !

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de Bierné-Château-Gontier emploie 40 salariés et compte 20 bénévoles qui accompagnent plus de 400 bénéficiaires. L'association propose une large gamme de services :

- Entretien du domicile : ménage, repassage...
- Aide au lever et au coucher : toilette, habillage, transfert...
- Préparation et aide à la prise du repas
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Portage de repas et livraison de courses
- Téléassistance
- Garde d'enfant à domicile
- Stimulation intellectuelle et physique : jeux, lecture, marche...
- Accompagnement sorties, courses, promenades, démarches administratives...

Inscription, réservation, renseignement au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h ou sur le site aleop.paysdelaloire.fr



■ PEPS

Le transport à la demande ouvert à tous !

Le PEPS propose des Café-parents, des conférences, des ateliers parents-enfant.

Pour échanger avec d'autres parents ou des professionnels de l'enfance et de l'adolescence

PEPS Centre social du Pays de Château-Gontier

Place de la Mairie, 53200 Château-Gontier
Bazouges CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE

du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-18h

02 43 09 55 80

centre.social@chateaugontie.fr



■ PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE BELLEBRANCHE

La Paroisse dessert :

- l'église de Saint-Denis-d'Anjou,
- la chapelle de Varennes Bourreau,
- la chapelle de St Martin de Villenglose.

En cas de besoin, à qui s'adresser ?

Baptême, mariage, messe, sacrement de réconciliation, sacrement des malades...

Accueil paroissial : 02.43.70.50.34

1 place d'Armes, 53290 BIERNE-LES-VILLAGES

Permanences : Le Mardi de 9h30 à 11h30 à l'église de Saint-Denis-d'Anjou et ouverte tous les jours de 9h à 18h30.

Courriel :

paroissestebernadettebellebranche@orange.fr

Sépultures : appeler uniquement le 06.65.19.81.67. Votre correspondant vous mettra en contact avec un prêtre, un diacre, ou un guide de sépulture.

Les Informations paroissiales :

Horaires des messes et célébrations :

- affichés chaque mois à la porte de chaque église,
- sur Internet ([https://messes.info/ paroisse Sainte Bernadette de Bellebranche](https://messes.info/paroisse-Sainte-Bernadette-de-Bellebranche)),

- sur l'application «O Clocher»,

- dans les bulletins paroissiaux.

Une messe est assurée à l'Ehpad le mardi tous les 15 jours à 15h.

Si vous avez besoin d'un co-voiturage pour vous rendre à la messe, vous pouvez téléphoner au 06.60.05.06.65

Le bulletin paroissial : trimestriel distribué par porteurs bénévoles et par internet. Il paraît en janvier, avril, juillet et octobre.

Les membres de l'équipe fraternelle de l'église de Saint-Denis-d'Anjou sont à votre écoute pour échanger, partager et accueillir vos demandes (visite de personnes malades ou isolées à domicile).

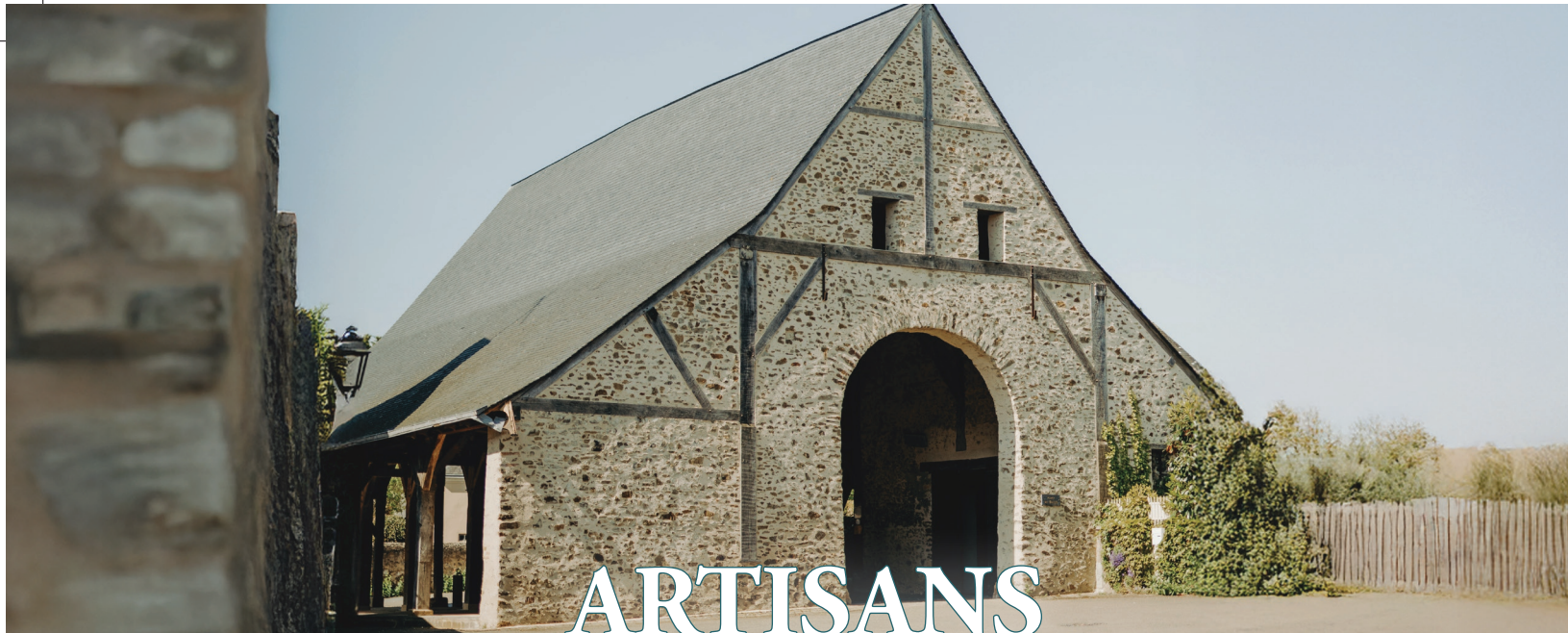
Contacts : Olivier : 06.11.24.52.65

Christel : 06.60.05.06.65

Frédérique : 06.68.28.58.77



Début décembre, Monseigneur Matthieu Dupont, évêque du diocèse de Laval, a mené une visite pastorale au coeur de la paroisse Sainte Bernadette de Bellebranche pendant trois jours. C'est ainsi qu'il a été accueilli à Saint-Denis-d'Anjou où il est venu à la rencontre des artisans et des commerçants. Cette rencontre conviviale s'est clôturée au bar-tabac "Le Médiéval".



ARTISANS COMMERCANTS

ALIMENTATION - RESTAURATION BAR - HÉBERGEMENT

BAR TABAC PMU LE MÉDIÉVAL

Alexandre MARGUERITE

2 rue de Morannes

02 43 70 97 60

Lundi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 19h,
dimanche de 7h30 à 19h, le mardi de 7h à 13h
Fermé le mardi après-midi et le mercredi.

L'IMPRÉVU

Camion à pizzas

Katia et Grégory PRÉVOST

Parking de la Mairie

06 86 85 96 50

Mercredi (mairie) et Samedi (place Henri IV) de 18h à 21h

MA CRÊPERIE FANTASTIQUE

*Crêpes et galettes nature et garnies, produits issus
de l'agriculture biologique et locaux. Evènements
privés sur demande*

Shannen SOOWAMBER

Les Halles

06 23 67 08 35 / shasooowamb@gmail.com

Présente sur les marchés : Saint-Denis-d'Anjou le
mardi de 16h à 19h, Morannes le jeudi de 8h à 13h,
Sablé-sur-Sarthe le vendredi et samedi 8h à 13h

GAEC RHUBARBE

Maraîchers bio

Marie-Véronique et Yoshiharu SHIBAMAYA

La Morlière

06 47 12 98 34 / gaecrhubarbe@gmail.com

GÎTE DE LA CHEVALERIE

Gîte pour 14 personnes en pleine campagne

Laurie et Tifenn LEFAUX

Les Milites

06 35 19 58 89

GÎTE CHEZ VALENTIN

Gîte pour 9 personnes en pleine campagne

Camille et Mickaël HAYER

La Turpinière

06 58 23 33 92

GÎTE LA PIERRE DU BONHEUR

Gîte de charme pour 8 personnes

Mélissa et Jessy THIELLEUX

9 rue de Morannes

06 11 37 52 74

DOMAINE DU DENAIS

*Salle de réception, séminaire, stage, jeux grandeur
nature, espace game, murder party, festival et
résidence artistique*

Virginie et Frédéric de CONINCK

Domaine du Denais

06 25 61 50 28

www.domaine-du-denis.fr

domaine.du.denis@outlook.fr



Légumes de saison,
champignons, galettes et
crêpes, produits laitiers,
viande, pain, épicerie en
vrac, artisanat

ARTISANAT ET AGRICULTURE

LE PAYSAGE DIONYSIEN

Entretien (taille, tonte...), aménagement et création

Jérôme GUIARD

3 route de Morannes

06 08 04 72 50 lepaysagedionysien@orange.fr

EBÉNISTE HENRY-BERTRAND COLLET

Henry-Bertrand COLLET

1 Grande Rue

06 61 61 97 17 bertrand.collet158@orange.fr

ANJOU MAINE CÉRÉALES

Place Henri IV

02 43 70 52 03

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

ARTISAN CHRISTIAN CHARLES

Electricité, Plomberie, Chauffage

Christian CHARLES

57 route de Sablé

09 63 53 49 01 accartisancharles@wanadoo.fr

EIRL COUVREUR DIONYSIEN

Jérémy THIBAUT

Le Grimault

07 60 57 66 09 jeremie.thibault53@outlook.fr

ETS CHÉHÈRE - MENUISERIE-CHARPENTE

Damien CHEHERE

rue des Jardins

02 43 70 63 57

A CHACUN SA PIERRE

Tailleur de pierre

Jonas COUSIN

3, rue des Jardins

06 44 27 75 64

SARL PELTIER RENOVUIR

Réfection de fauteuil club, voltaire...

Christophe PELTIER

ZI Route de Sablé

02 43 70 69 18 / 06 85 75 75 10 www.renovcui.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

EURL FABRICE DALMONT - ARTISAN PEINTRE

Fabrice DALMONT

3 rue du Chapitre

06 32 71 18 07 fabricedalmont@orange.fr

PELTIER LUDOVIC

Menuisier

Ludovic PELTIER

Le Grand Saultray

06 86 38 21 45 l.peltier53@orange.fr

AT MULTISERVICES 53

Entretien espaces verts, tonte de pelouse, débroussaillage, tailles de haies, récupération de ferrailles

Aurélien TOUILLIE

La Ricordelaie

06 73 00 28 65 - aurelien_53@outlook.com

ISO LAIR

Cloisons sèches, isolation, aménagement de combles, bandes, petite démolition, neuf et rénovation

Anthony LAIR

7 Place Henry IV

06 58 27 11 95

SEMG VEILLE

Maçonnerie, béton armé, ravalement, carrelages, taille de pierre

Camille et Alexandre LEPAGE

ZA de Bellevue

02 43 98 42 13 veille@semgveille.fr

www.semg-veille.fr

LILY CREATIONS

Créations en couture pour toute la famille

Emilie JOUBERT

06 31 13 13 10 lilycreations53@gmail.com

Facebook/ instagram : lily.creations.53

ATELIER COSI

Décoratrice et architecte d'intérieur

Nolwenn COUSIN

33 route de Sablé

06 38 67 50 70

Du lundi au samedi de 9h à 19h

GROUPE HOFICA

Équipement de confort et de décoration pour l'agencement, l'ameublement, le loisir et maroquinerie de luxeCosy Equipement/ Evidence

32A Route de Sablé

02 43 06 06 52 www.cosyequipement.com

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 12h45

GRAPHISTE

NATURE VAGABONDE

Graphiste, Plasticienne

Chloé Lucas

06 87 59 49 45

nature.vagabonde.cl@gmail.com

insta : naturevagabondeart

BEAUTÉ - BIEN-ÊTRE - SANTÉ

ART SKIN STUDIO

Tatouage

Yann ROINET

17, rue de Morannes

06 21 10 04 88

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

L'ATELIER DE FLO

Salon de coiffure

Florine RULLIER

2 rue église

02 53 94 93 65 latelierdeflorine@outlook.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h,

samedi de 9h à 12h

COIFFURE À DOMICILE

Agnès LANDEAU

06 87 44 22 69

L'COIFF A DOMICILE

Coiffure à domicile, déplacement dans un rayon de 20km autour de Saint-Denis-d'Anjou

Ludivine DESFOIS

07 70 39 08 64 (sms si possible)

ludivine2x@gmail.com

PURE

Conseillère Ecoproduits

Brigitte PRINCE

6 Rue de la Roch

06 26 96 00 53 brigitte.fdm@gmail.com

ML INSTITUT

Esthéticienne

Marie-Laure ROINET

23, rue du cimetière

06 43 55 03 62 ml.institut53@gmail.com

Du lundi au vendredi de 9h à 19h

et le samedi de 9h à 16h

Seulement sur rendez-vous

CHRISTINE LETHIER

Cabinet de consultation : psychothérapie, relation d'aide, hypnose, guidance parentale

Christine LETHIER

8 route de Sablé

07 82 32 26 45

Sur rendez-vous

EMILIE QUERVILLE

Kinésologue certifiée

Consultation à domicile

Emilie QUERVILLE

06 11 42 82 29

<http://votrecorpsalasolution.over-blog.com/>

ADISESA YOGA ET MASSAGE

Yoga, yoga thérapie et masseuse bien-être

Anne-Sophie GEOFFROY

La Morlière, Route de Varennes

adisesayoga@protonmail.com

www.adisesa-yoga.fr

IMMOBILIER

AXO & ACTIFS IMMOBILIER

Agence immobilière

Sandrine CONGNARD HARDY

2 rue d'Espagne

06 77 23 57 36

scognardhardy@axo-actifs.fr

www.scognardhardy.axo-actifs.fr

CAPIFRANCE

Conseiller immobilier (achat, vente, conseil)

Kévin CHARLES

20 Grande Rue

07 85 51 23 90 kevin.charles@capifrance.fr

www.capifrance.fr/conseillers/kevin.charles

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

GÉOMÈTRE-EXPERT

Vincent Duret

Le Petit Beaumont

07 61 89 65 88 vincentduret@yahoo.fr

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

A.V.R. MÉCANIQUE AUTO

Jérémy DUMAIS

Le Pot Vin

07 82 76 49 67

avr.mecaniqueauto@gmail.com

GARAGE DOHIN DANIEL

*Mécanicien réparation toutes marques,
décalaminage, diagnostic et remise à zéro*

Daniel DOHIN

Route de sablé

daniel.dohin@sfr.fr

Lundi de 11h à 12h et de 14h à 17h,

du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

SUBCAR

*Garage spécialisé dans la vente
et la réparation de Subaru*

Gilles PERRAULT

49 route de Sablé

02 43 92 49 04 - 06 80 93 33 88

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h,
le vendredi de 9h à 19h

PHOTOGRAPHIE

SPIRITUS NATURAE

Photographe Graphiste

Sur rendez-vous

Angéline PÉCLAT

La maison neuve

06 70 30 64 16

angeline@spiritusnaturae.com

www.photographie.spiritus-naturae.com

www.spiritus-naturae.com/



CATHERINE LETROUX

Aide aux tâches administratives, accompagnement, rdv médicaux, courses, coiffeur, repassage, repas, aide à la toilette, lecture, promenade

■ 06 31 78 14 88

NOTAIRE

Arnaud FAGUER

1 rue de la Croix

■ 02 43 95 64 13

a.faguer@notaires.fr

arnaud-faguer.notaires.fr

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE

6 route d'Angers

■ 02 43 70 52 19

communestdenisdanjou@orange.fr

www.saintdenisdanjou.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30, samedi de 9h à 10h

et Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Secrétaires de mairie :

Christophe BOUTELOUP,

Isabelle CHEVREUX

ECOLES PUBLIQUES

■ **Ecoles primaires**, Route de Bouère

■ 06 85 24 51 61

Directeur : **M. GAYSSOT**

■ **Ecole maternelle**, Rue des Juifs

■ 02 53 47 11 07

Directrice : **Mme MOBY**

Garderie : 06 17 10 74 21

AGENCE POSTALE

2 Grande Rue

■ 02 43 09 03 60

Horaires d'ouverture : le mardi, le jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h

MAISON FRANCE SERVICES

Mairie

6 route d'Angers

■ 06 74 03 30 87

france.service@chateaugontier.fr

Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi de 9h à 12h ;

Mardi et vendredi de 14h à 17h

Avec ou sans rendez-vous,

l'accueil est réalisé, en toute confidentialité.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

■ 02 43 07 54 07

bibliotheque@saintdenisdanjou.com

Horaires d'ouverture :

mardi de 16h à 18h,

Mercredi et samedi de 10h à 12h

Abonnement gratuit

EHPAD GEHERE LAMOTTE

17 rue de Morannes

■ 02 43 70 52 08

ARCHITECTE CONSEIL

Permanences mensuelles,

rendez-vous à prendre en mairie

SERVICE INCENDIE

Chef de centre : M. HUBERT

Urgence : faire le 18, portable 112

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

■ 02 43 09 55 88

Bourg :

■ Bac gris et sac jaune :

Lundi matin à partir de 5h

Campagne :

■ Bac gris : Lundi à partir de 12h

■ Sac jaune : Lundi à partir de 12h (tous les 15 jours)

DECHETERIE

Rue Saint-Gilles

53290 Bierné-les-villages

■ 02 43 09 59 27

Horaires d'ouverture :

Mercredi et vendredi de 13h30

à 17h30 ; Samedi de 9h à 12h et

de 13h30 à 17h30 (l'accès n'est plus possible après 17h15 et 11h45 pour le samedi)

BANQUE

Crédit Agricole, Place Henri IV

■ 02 43 09 44 82

Ouverture sur rendez-vous

MISSION LOCALE

Permanence en mairie le lundi sur RDV,

11 rue Général Lemonnier

Château-Gontier

■ 02 43 07 27 49

ADMR BIERNE-CHATEAU-GONTIER

■ 02 43 12 34 32

bierne-chateaugontier@admr53.fr

9 Place Quinefault, 53200

Château-Gontier-sur-Mayenne

CPAM

Accueil de Château-gontier - Mairie Annexe de Bazouges

du lundi au mercredi de 9h à 12h30 de 13h30 à 16h30

Jeudi de 9h à 12h30

Vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Sans rendez-vous le matin

uniquement et accueil sur

rendez-vous du lundi au vendredi

■ 3646

MSA

Zone de la Fougetterie

53200 Azé

■ 02 43 39 43 39

ouvert au public du mardi au

vendredi de 9h à 12h15, l'après-

midi est réservé aux rendez-vous

CAF

11 quai Paul Boudet

53081 Laval

Sur rendez-vous à Château-Gontier, à la mairie annexe de Bazouges

Horaires : le lundi et le vendredi

de 9h à 12h et le mercredi de

13h30 à 16h30

CARSAT

Agence retraite

14 allée de la Chartrie

53000 Laval

Avant tout déplacement, appelez

le 3960 du lundi au vendredi de

8h à 17h sans interruption

SERVICE DES EAUX S.A.U.R

(SEGRE)

■ 02 41 40 14 55

ENEDIS MAYENNE

Dépannage, téléphone :

■ 09 72 67 50 53

GENDARMERIE

17 ou Gendarmerie
de Château-Gontier :

■ 02 43 09 15 00

FRANCE TRAVAIL

1 rue de l'Atlantique
Quartier de la Motte Vauvert
53201 Château-Gontier

■ 3949

SERVICE SOCIAUX

Antenne solidarité à Château-
Gontier

28 Rue de la Libération

■ 02 43 09 68 68

Assistante sociale sur RDV à
Saint-Denis-d'Anjou

SERVICES MEDICAUX

MÉDECINS

Docteur **BACHELOT** Jean-Yves

Docteur **COUTANT** Valérie

Docteur **GOURDIN** Domitille

Route de Sablé

■ 02 43 70 52 01

INFIRMIERS

GUERIN Béatrice

Centre paramédical

Place Henri IV

■ 06 19 14 49 27

KNAUFF Sébastien

et **LEVRON** Anne

Centre paramédical

Place Henri IV

■ 02 43 70 50 92

KINESITHERAPEUTES

HENAUX Aurore

et **ROBICHON** Séraphin

17 rue de Morannes

(dans les locaux de l'EHPAD)

■ 02 85 65 94 91 - 06 64 67 69 67

ORTOPHONISTE

ROUEIL Bérénice

17 rue de Morannes (dans les
locaux de l'EHPAD)

■ 07 80 26 49 65



CONCESSIONS DE CIMETIÈRE :

Durée	Tombe/caveau	Cave urne (Inclus concession + cave urne installée par la commune)	Colombarium
50 ans	180,00	700,00	650,00
30 ans	110,00	650,00	575,00
15 ans	80,00	600,00	500,00

Taxe de dispersion dans le jardin du souvenir : 30 €

Concession gratuite pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans

ACCUEIL DE LOISIRS ET MERCREDIS LOISIRS :

Repas	5,00 €
Facturation à la ½ heure commencée	1,00 €
Forfait « retard » après 18 h	20,00 €
T1 Semaine < 850 €	48,81 €
T1 Journée < 850 €	11,14 €
T1 1/2 Journée < 850 €	7,00 €
T2 Semaine entre 850 € et 1300 €	50,93 €
T2 Journée entre 850 € et 1300 €	11,35 €
T2 1/2 Journée entre 850 € et 1300 €	7,22 €
T3 Semaine > 1300 € ou non communiqué	53,05 €
T3 Journée > 1300 € ou non communiqué	11,57 €
T3 1/2 Journée > 1300 € ou non communiqué	7,43 €

RESTAURATION SCOLAIRE :

Maternelle	3,30 €
Elémentaire	3,99 €
Troisième enfant maternelle	1,69 €
Troisième enfant élémentaire	1,99 €
Adulte	5,28 €

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

Tarif à la ½ heure commencée	1,00 €
Forfait « retard » après 18 h 30	20,00 €

FOURNITURE SCOLAIRE :

Maternelle	29,97 €
Elémentaire	30,94 €

Cette délibération est adoptée à 14 voix = pour, 1 voix = abstention

LES HALLES

SALLE DES ASSOCIATIONS

TABLES

Commune	1,75 €
Hors Commune	2,20 €

BANCS

Commune	0,90 €
Hors Commune	0,95 €

CONTRÔLE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Visite	90,00 €
Contre visite	42,00 €

Chiens errants recueillis au chenil communal : 50 €/jour



NAISSANCES

03/02/2025 - **ARSICAULT MOYON** Abèle - SAINT-DENIS-D'ANJOU
 10/02/2025 - **CHATILLON** Robin, Mathis, Hugo - CHATEAU-GONTIER-SUR MAYENNE
 27/03/2025 - **JOUBERT** Maxence, Florian, Thomas - CHATEAU-GONTIER-SUR MAYENNE
 08/09/2025 - **COURBOIS** Sybille, Camille, Marie - SAINT-DENIS-D'ANJOU
 13/10/2025 - **CLAVREUL** Lucien, Maël, Marceau - CHATEAU-GONTIER-SUR MAYENNE



MARIAGES

07/06/2025- Laurent Benoît **GUERIN** et Hélène Marie **FRANCOIS**
 09/07/2025- Valentin, Kévin, Jean-Noël **GESLIN** et Léa Danielle Florence **HOUELIER**
 23/08/2025- Valentin Christian François **PARIS** et Alicia Jeanne Lisa **DEXET**

Les listes ci-dessus ne font apparaître que les personnes ayant donné leur accord pour diffusion dans ce bulletin.



DÉCÈS

06/01/2025- **ESNAULT** Jean Clément Arthur - Veuf **MARIN**
 20/01/2025- **LOPINOT** Patrick, André, Maurice
 01/02/2025- **CHOLEAU** Simone, Marie, Renée - Veuve **TIRATAY**
 04/02/2025- **GOUIN D'AMBRIÈRES** Jean Gilles Eric - Epoux **FORGET**
 12/04/2025- **DUPIN** Albert Auguste Simon - Veuf **TARISSE**
 01/05/2025- **DELANOË** Victorine, Baptistine, Françoise, Augustine - Veuve **SUZANNE**
 18/06/2025- **BRUNET** Micheline, Madeleine - Veuve **BEAUMIER**
 24/06/2025- **POIRIER** René Auguste Henri
 30/06/2025- **LAUNAY** Evelynne Suzanne Andrée - Epouse **PACAULT**
 01/10/2025- **CHAUMONT** Colette Madeleine Gabrielle - Veuve **POITEVIN**
 05/10/2025- **BOURNY** Raymond Pierre - Epoux **LEGRAND**
 25/11/2025- **BERTHELOT** Jean Yves - Veuf **SANTERRE**
 08/12/2025- **BIGARRET** André Louis Alexis - veuf **FOURNIER**
 16/12/2025- **MARTIN** Paulette Juliette Jeanne Renée - Veuve **BRUNET**
 28/12/2025- **MARIÉ** Lucienne Marie - Veuve **BAZIN**

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

09/01/2025- **AUBOURG** Jacqueline, Francine, Léone
 Veuve **REBOUL**
 18/01/2025- **BERNIER** Julienne, Jeanne, Marie-Louise
 Epouse **DAUDET**
 02/02/2025- **MILET** Jacqui, René, Lucien - Veuf **NOËL**
 31/01/2025- **HULOT** Roger Marc Constantin Gérard
 Epoux **LEGROS**
 01/02/2025- **CHÉNEAU** Guy
 07/02/2025- **GOUILLET** Auguste, Henri, Adrien, Joseph
 Veuf **JEGOUX**
 17/02/2025- **MÉTÉREAU** Bernard Jules Joseph Marie
 27/04/2025- **TOUCHET** Claude Ernest René Louis
 Epoux **OGER**
 02/05/2025- **JUGEAU** Eliane Marguerite - Veuve
PUISSANT
 07/05/2025- **COUSIN** Marie Louise Suzanne
 31/05/2025- **PERRIGOIS** Madeleine, Emilienne
 Veuve **VINCENT**

06/06/2025- **PIKE** Anne, Rosemary - Veuve **HILD**
 06/07/2025- **BEAUMIER** Nicole, Marie, Louise, Denise
 Epouse **DESPRES**
 15/07/2025- **GUILAUME** Madeleine, Marie, Christiane,
 Yvette - Veuve **AUBRY**
 05/09/2025- **JUBAULT** Damien, Denis
 Epoux **DUCHESNE**
 10/09/2025- **NAIL** Emile, Yves, Armand
 Epoux **PELLION**
 29/09/2025- **FEFEU** Simone Kléberte Suzanne
 Veuve **SESTIGH**
 19/11/2025- **CROSNIER** Madeleine Yvonne
 Veuve **VESLEAU**
 06/12/2025- **VOISIN** Patrice, Raymond, Gérard
 Epoux **VOLKOVA**
 22/12/2025- **CHEVY** Pierre Edmond Alfred
 28/12/2025- **PERTHUÉ** Albert, René, Joseph, Henri
 Veuf **PLARD**

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CYCLOTOURISME

87^{ÈME} SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

DU 2 AU 9 AOÛT 2026
CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.saintdenisdanjou.com

 saint_denis_danjou

 Saint-Denis-d'Anjou



Agenda



JANVIER

- 09 : Vœux du Maire à 20h30
- 30 : AG Office de Tourisme à 18h

MARS

- 15 : Premier tour des élections municipales
- 19 à 14h30 : Les "Jeudis de la SAHM"
- 22 : Second tour des élections municipales
- 31 : USD, Loto en ligne

AVRIL

- 25 : USD, Tournoi régional des jeunes

MAI

- 8 : Municipalité et AFN, Commémoration
- 10 : Office de Tourisme, Livres en Fêtes et Peintres dans la Cité
- 30 : Théâtre de la troupe « Pas sage à l'acte » d'Auvers-le-Hamon sous les Halles

JUIN

- 6 : Éclair Dionysien, 4ème édition du tournoi des 3P
- 14 : Randonnées dionysienne, Randonnée VTT et pédestre
- 20-21 : Rencontre des Sapeurs-pompiers à Buxheim
- 28 : Artisans/commerçants, Vide-grenier

JUILLET

- 4 : Office de Tourisme, Concert de cuivres de l'orchestre de Meslay-du-Maine avec l'ensemble de cuivres d'Ernée
- 5 : Randonnées dionysiennes, Randonnée équestre
- 7 : L'Ere de Lien, Estiv'Halles

AOÛT

- 3 : Accueil du Festival International du Vélotourisme
- 25 : L'Ere de Lien, Estiv'Halles

SEPTEMBRE

- 5 : Forum des associations
- 20 et 21 : Office de Tourisme, Journées Européennes du Patrimoine – concert sous les Halles le 20 au soir
- 26 : Amicale des Sapeurs-pompiers, Randonnée gourmande
- ARVEM, Vendanges au Clos de la Morinière

OCTOBRE

- 31 : USD, Soirée spectacle à Château-Gontier

NOVEMBRE

- 11 : Municipalité et AFN – Comémoration

DECEMBRE

- Amicale des sapeurs-pompiers, Saint-Barbe
- Marché et animations de Noël

Saint-Denis-d'Anjou, une Petite Cité de Caractère depuis 1994.
/ Une commune au patrimoine attractif et au tourisme dynamique.

Saint-Denis-d'Anjou

L'HÉRITAGE ANGEVIN.

- 1 L'église Saint-Denis.
- 2 La maison canoniale.
- 3 La maison des Olivier.
- 4 La maison du Puits Rond.
- 5 Le manoir.

UNE CITÉ TOURNÉE VERS LE COMMERCE DU VIN.

- 6 Varennes-Bourreau.
- 7 La halle.
- 8 Les vignes de la forge.
- 9 Les auberges de la cité.

UNE CITÉ MÉDIÉVALE EN MUTATION.

- 10 Le lavoir.
- 11 L'hospice.
- 12 L'école publique de garçons.
- 13 La villa Jacques Langlais.
- 14 La villa Laboulbène.
- 15 L'ancien presbytère.
- 16 Le relais de poste.

Office de tourisme.

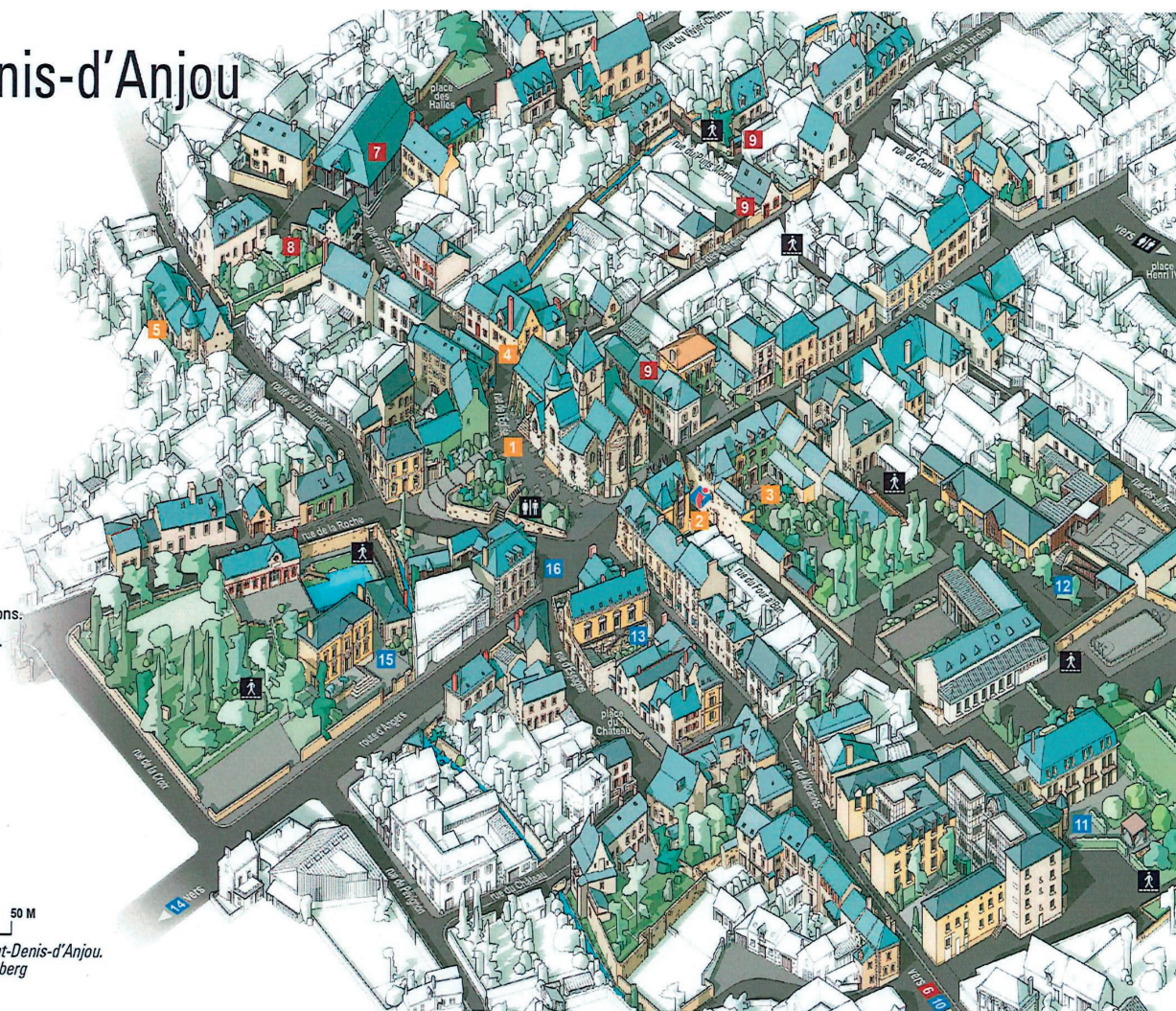
Passage.

Toilettes.



0 20 50 M

Extrait du plan cavalier de Saint-Denis-d'Anjou.
© Damien Cabiron / Anne Holmberg



Carole DAUPHIN Architecte DESA | Cédric POIZAT Architecte HMONP | Anna LE CALVE Architecte DE

